

CLARTÉ

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2022

ESPACE FAMILLE

UN LIEU QUI REGROUPE TOUT !

**PETITE ENFANCE • ENFANCE • SCOLAIRE
RESTAURATION • RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

38

AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE



www.saintpierredescorps.fr





FORUM DES ASSOCIATIONS

Le traditionnel Forum des associations s'est tenu le samedi 10 septembre au stade Camélinat. Cinquante-deux associations culturelles, sportives et de solidarité étaient réunies pour échanger avec le public, l'occasion pour les habitants de s'inscrire à une nouvelle activité ! La journée a été rythmée par les démonstrations de Can't a jazz, l'Harmonie municipale, la Mocidade portugaise, l'USSP arts martiaux, la Capoeira mandara, le Wukong, le Patronage laïque section gymnastique et O Caraço de Portugal. Emmanuel François, maire de Saint-Pierre-des-Corps et les élus du conseil municipal, accompagnés de Jean-Gérard Paumier, président du conseil départemental, étaient présents pour rencontrer les associations. ■



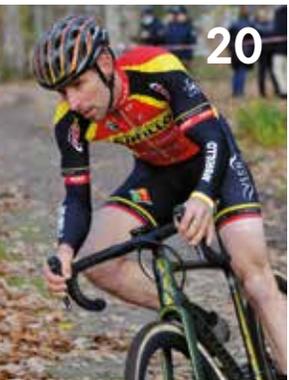
7



18



31



20



22

SOMMAIRE

ÉDITO 5

MUR D'IMAGES 6 à 9

UN MOIS DANS LA VILLE 10 à 13

TRAVAUX 14-15

DU CÔTÉ DES COMMERCES 17

Les douces merveilles

LES ASSOCIATIONS 18, 20 & 21

- Association culturelle : Patronage laïque
- Association sportive : USSP Cyclisme
- Association de solidarité : Petits frères des pauvres

PORTRAIT D'ARTISTE 19

Morgane Arcent

PORTRAIT D'HABITANT 22-23

Nacer Mameri

DOSSIER 24 à 26

Espace famille, un guichet unique dédié à l'enfant et la parentalité

CONSEIL MUNICIPAL 28

BRÈVES DE MÉTRO 29

LIBRE EXPRESSION 30-31

CÔTÉ CULTURE 32-33

AGENDA 34 & 37

ENVIRONNEMENT, CONSEILS 38

BLOC-NOTES 39

- Bimestriel d'informations municipales de Saint-Pierre-des-Corps
- Novembre-Décembre 2022 n° 412
- Directeur de la publication : Emmanuel François
- Réalisation : Amélie Barbotin, Tatiana Lorilleux et Jules Brossillon
- Création : Cerize Rouge
- Crédit photos : service communication, Canva, Igor Descayrac, Petits Frères des Pauvres, Hugo De Jaham.
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Tirage : 9 400 exemplaires
- Dépôt légal : octobre 2022
- ISSN n°1257-5216

ÉDITO



Je sais que le contexte de crise, et notamment l'inflation auquel nous faisons face, fragilise mais, ne doit pas nous laisser immobiles.

La commémoration de la libération de notre commune en date du 1^{er} septembre 1944, qui a réuni les élus, les représentants des associations des anciens combattants, et les habitants, rappelle que ce qui lie, est plus important que ce qui divise. Retenons ce message de paix et de résilience, en mémoire de toutes celles et tous ceux qui ont combattu pour notre liberté.

C'est d'ailleurs dans des temps difficiles que le service public et la solidarité prennent tout leur sens.

Les associations jouent un rôle essentiel et je tiens à les remercier vivement pour les activités multiples, que j'ai eu plaisir à redécouvrir lors du Forum. Des événements et des initiatives remarquables sont mis à l'honneur dans cette édition. Je souhaite souligner notamment la création de l'espace France Services de l'association Cispeo, qui vous apportera une aide précieuse dans vos démarches administratives santé, droit, logement, recherche d'emploi...

Le sens du service public est également au cœur de nos préoccupations et de nos actions.

Dans cette édition de *Clarté*, nous avons souhaité mettre à l'honneur les actions de la municipalité à destination de vos enfants, à la faveur de leur réussite scolaire, de leur santé et de leur épanouissement.

Cette rentrée marque en effet de grandes nouveautés : l'équipement des classes élémentaires en tableau numérique interactif, ou encore l'amélioration des conditions d'accueil des équipements scolaires et de la petite enfance par les services techniques durant cet été. Une étude de rénovation énergétique des écoles

et des bâtiments communaux sera prochainement lancée afin de réaliser un vaste plan pluriannuel d'investissement, que nous prendrons soin de vous présenter dans un prochain *Clarté*.

L'alimentation a également une importance capitale. Malgré l'inflation qui met en tension le coût de nombreux produits, nous avons fait le choix d'une restauration saine qui privilégie les produits durables, tout en proposant une tarification accessible à toutes les familles, avec un repas à partir de 1€ et l'ajout de nouveaux quotients familiaux.

Faciliter le parcours des familles est aussi une priorité municipale, avec un espace unique qui leur est dédié, à deux pas de la mairie. Les services scolaire, petite-enfance, la réussite éducative et la restauration municipale sont désormais réunis dans ce même espace afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Soyez assurés que nous poursuivrons, plus que jamais, notre engagement afin de répondre aux besoins de tous les Corpopétrussiens, et cela pour la vitalité du lien social et le développement durable de notre ville.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal et de l'ensemble des services, de belles fêtes et tous mes meilleurs vœux pour vos familles et vos proches. ■

Emmanuel François
Maire de Saint-Pierre-des-Corps
Vice-président de la Métropole

A handwritten signature in black ink that reads "Emmanuel François". The signature is written in a cursive style with a large, stylized initial 'E'.

MUR D'IMAGES



LIBÉRATION DE SAINT-PIERRE

Il y a 78 ans, le 1^{er} septembre 1944, la ville de Saint-Pierres-Corps retrouvait sa liberté. Élus du conseil municipal, représentants des associations des anciens combattants, sapeurs-pompiers et habitants étaient réunis devant le monument aux morts 39-45 pour commémorer ce temps fort de la ville. L'occasion de rappeler les nombreux dommages subis durant la Seconde Guerre mondiale : 24 bombardements qui ont fait 24 morts, une ville morcelée à 85% avec 1 512 immeubles détruits. Un bilan très lourd, mais une ville libre. ■



RENTÉE SCOLAIRE

Jeudi 1^{er} septembre, 1 700 petits Corpopétrussiens ont fait leur rentrée dans l'une des douze écoles de la ville. Emmanuel François et Amin Brimou, adjoint ont visité l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires pour rencontrer les élèves, leurs enseignants et ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles). Monsieur Develay, inspecteur de l'Éducation nationale, était présent pour cette première journée d'école. Au cours de la journée, Monsieur le maire a remis aux élèves de CP un sac de la ville comprenant quelques présents dont deux livres et un pass leur permettant d'accéder gratuitement à la piscine de Saint-Pierre durant toute l'année scolaire. ■



PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE

Vendredi 23 septembre, au centre culturel, s'est tenue la soirée de présentation officielle de la nouvelle saison 2022-2023. Emmanuel François et Mickaël Chapeau, adjoint en charge de la culture étaient présents pour ce lancement de saison. Les responsables du centre culturel, de la bibliothèque et de l'école de musique / arts plastiques / hip hop ont notamment révélé les temps forts de l'année. À cette occasion, les danseurs de la compagnie Entité ont présenté leur dernière création *Movere*, inspirée de notre histoire ligérienne. ■



LES VIBRATIONS DU MONDE

Le vernissage de l'exposition *Les Vibrations du monde* s'est tenu le vendredi 7 octobre dans la galerie d'expositions du passage Chabrier en présence des artistes, des élus et des habitants. Ouverte jusqu'au 16 novembre, découvrez les travaux des jeunes artistes Assoukrou Aké, Eve Champion, Josselyn David et Alice Guiraud-Milandre. Plus d'informations sur leur exposition en page 33. ■



ÉCOLE DE MUSIQUE

Jeudi 8 septembre, plus de 450 écoliers de la ville ont profité d'un ciné-concert au centre culturel. Ce nouveau format a été organisé pour présenter aux scolaires les instruments enseignés par les professeurs à l'école de musique. Un moment apprécié des enfants qui ont ainsi pu découvrir de façon ludique les différentes familles d'instruments : bois (flûte, hautbois et clarinette), cuivre (trompette, trombone à coulisse, cor, saxophone et tuba), corde (guitare et piano) et percussions (batterie). ■



FRANCE SERVICES

Mardi 11 octobre, Emmanuel François et Marie Lajus, préfète d'Indre-et-Loire, ont inauguré le nouvel espace France Services de l'association Cispeo, 5 avenue Lénine. Depuis avril, quatre agents sont formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi et accompagnement au numérique. ■



VISITES MINISTÉRIELLES

Les 13 et 14 octobre, deux représentants de l'État se sont déplacés sur le territoire corpopétrussien. Laurence Boone, secrétaire d'État chargée de l'Europe (photo), a échangé avec les étudiants du lycée professionnel Martin-Nadaud ayant eu la chance de partir quelques mois à l'étranger pour étudier (Malte, États-Unis, Angleterre, Italie). Olivier Dussopt, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion était présent au Pôle Emploi de Saint-Pierre afin de présenter les pistes du gouvernement pour atteindre le plein-emploi. ■



101 ANS !

Vendredi 14 octobre, Emmanuel François et Jeanine Métais, adjointe en charge de l'action sociale, de l'inclusion, aux aînés et aux personnes handicapées, ont rendu visite à Simone Davailon qui fêtait ses 101 ans ! Arrivée à Saint-Pierre-des-Corps en 1954 avec son mari cheminot, Madame Davailon a travaillé pour la mairie à la cantine scolaire et à l'école Pierre-Sémar. Encore très active, elle effectue tous les jours une marche matinale, aime s'occuper de son jardin et jouer aux mots mêlés et croisés ! ■

UN MOIS DANS LA VILLE

REPAS À 1€ À LA CANTINE (QF 0 À 200) : UNE ÉTAPE DE PLUS !

Les tarifs de la restauration scolaire évolueront à compter du 1^{er} janvier 2023. La grande nouveauté est le tarif à 1€ pour les familles les plus modestes (QF 0 à 200). « Nous voulions mettre en place des mesures justes pour tous et soutenir le pouvoir d'achat des habitants dans ce contexte d'inflation. Le tarif à 1€ est un réel progrès, le fruit d'un long travail. Nous sommes aussi passés de quatre à huit tarifs différents en fonction du quotient familial, ce qui diminuera pour une grande partie des familles le prix d'un repas à la cantine. Il n'y a pas d'équivalent au sein de la Métropole, nous sommes l'une des villes qui proposons les tarifs les plus bas avec une qualité de repas supérieure pour les scolaires » se félicite Amin Brimou, adjoint en charge de la jeunesse, de l'éducation, à l'engagement, de la démocratie participative de proximité et à la transition alimentaire. ■

RESTAURATION MUNICIPALE

Charte de qualité AGORES

Fin septembre, la restauration municipale a adhéré à la charte nationale de qualité AGORES. Cette charte, créée par l'association nationale de la restauration collective territoriale, certifie les nombreux engagements pris par le service restauration de Saint-Pierre-des-Corps comme la lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement d'une cuisine durable, de qualité et bio, etc.

« Obtenir ce label est une belle récompense pour les agents de la restauration municipale. Ils travaillent au quotidien pour préparer des repas de qualité aux enfants des écoles et aux personnes âgées de la résidence autonomie la Diablerie. La ville de Saint-Pierre-des-Corps met en place une politique publique forte et durable en matière de transition alimentaire tout en veillant à ce qu'elle soit accessible à tous. Penser cette politique sur le long terme, c'est pousser l'engagement de la collectivité encore plus loin : au service des habitants, des acteurs économiques locaux, de l'ensemble du territoire et de

sa résilience. Notre ambition à l'avenir est de proposer 100% de produits issus de l'alimentation durable et 50% de produits bio » commente Amin Brimou, adjoint au maire.

Grand repas national

Jeudi 20 octobre, écoliers et résidents de la Diablerie ont profité du « *Grand repas national* », une initiative culinaire qui met en avant les saveurs de nos régions.

Gilles Dutour, responsable de la restauration municipale, dessine les contours de ce repas atypique. « Le *Grand repas* est un concept simple : une fois par an, les acteurs de la restauration collective et traditionnelle proposent aux citoyens d'un même territoire de partager un même menu local. Ce menu est élaboré et conçu par un chef de la région, à partir de produits locaux et de saison. Cette année, c'est Ambroise Voreux qui a concocté le menu de la région Centre. Ainsi, le 20 octobre dernier, les Corpopétrussiens ont dégusté les plats suivants : une salade fraîcheur au chèvre, un veau à la bisque

d'écrevisse, une purée de panais et une panna cotta en dessert ! »

Menu végétarien

Depuis septembre 2018, la ville propose une fois par semaine un repas végétarien dans les écoles. C'est une obligation de la loi Egalim, mise en place par le gouvernement en 2018. Ce menu remporte toujours un franc succès dans la semaine et la municipalité souhaite donc tester avant la fin de l'année scolaire la mise en place de deux repas végétariens par semaine. Cette expérimentation se ferait sur une période d'un mois. Si le test est concluant, il est possible que cette formule soit généralisée sur l'ensemble des écoles. ■



UNE JOURNÉE À PARIS

Lundi 12 septembre, Emmanuel François était convié et auditionné à l'Assemblée nationale par Henri Alfandari, député de la troisième circonscription d'Indre-et-Loire dans le cadre de son avis budgétaire sur l'aménagement du territoire à dessein du projet de loi de finances 2023. Le maire a posé un diagnostic et formulé des propositions relatives aux relations contractuelles de Saint-Pierre-des-Corps avec l'État et notamment sur les différents dispositifs mis en place ces dernières années pour soutenir les collectivités dans leurs projets. Vincent Louault, président de la communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré Val-de-Cher et conseiller départemental, ainsi que Thierry Boutard, président de communes du Val d'Amboise et maire d'Amboise, ont été également auditionnés par le député.

Le maire participait ensuite à l'événement « *Construire ensemble les quartiers de demain* » organisé par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine - ANRU à Paris, en sa qualité de vice-président, délégué à la politique de la ville et à la rénovation urbaine à Tours Métropole Val-de-Loire. Entre ateliers et réunion plénière, Emmanuel François a saisi l'opportunité d'échanger avec Olivier Klein, ministre de la ville et du logement. Ce fut l'occasion d'évoquer le projet de réhabilitation du quartier de la Rabaterie et d'informer le ministre et son entourage des besoins spécifiques des habitants de Saint-Pierre-des-Corps. ■



Le maire à l'Assemblée nationale (photo de gauche) et en discussion avec le ministre de la ville et du logement (photo de droite)

CADEAUX AUX AÎNÉS

Comme l'an dernier, les aînés de 75 ans et plus recevront un présent pour les fêtes de fin d'année. Un courrier d'information leur a été envoyé en octobre pour choisir entre trois cadeaux : un repas festif à la salle des fêtes le dimanche 22 janvier 2023 à 12h, une fleur de Noël ou une place de cinéma valable un an au centre culturel. Pour les deux derniers présents, les aînés seront invités à les récupérer le samedi 10 décembre de 9h à 13h à la salle des fêtes. S'il n'est pas possible de vous déplacer, le présent vous sera déposé le même à jour à votre domicile par les élus.

Les personnes qui n'auraient pas reçu leur lettre doivent déposer le coupon-réponse ci-joint à droite auprès de l'accueil de la mairie avant le jeudi 10 novembre. N'oubliez pas votre pièce d'identité et un justificatif de domicile pour l'inscription. ■

COUPON - RÉPONSE / CADEAUX AUX AÎNÉS

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Je choisis un présent parmi ces trois propositions :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Une place de cinéma au centre culturel | <input type="checkbox"/> Un repas festif le dimanche 22 janvier 2023 (12h, à la salle des fêtes) |
| <input type="checkbox"/> Une fleur de Noël | |

Je récupère mon présent :

- à la salle des fêtes (10/12 de 9h à 13h)
 à mon domicile (10/12)

Je me déplacerai :

- par mes propres moyens
 je souhaite un moyen de locomotion

Merci de donner votre réponse avant le 10 novembre 2022. Coupon-réponse à déposer à la mairie.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Fin août, le jury du concours « *Villes et villages fleuris* » est passé à Saint-Pierre-des-Corps pour évaluer le maintien de sa troisième fleur. « *Ce label, qui existe depuis soixante ans, récompense l'engagement des collectivités locales en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte les espaces verts mais aussi le mobilier urbain, les luminaires, la propreté des espaces publics, etc.* » commente Denis Bellande, responsable des espaces verts et de la propreté urbaine.

Durant sa visite, le jury, composé des directeurs des espaces verts de Châteauroux et d'Olivet, a souligné la qualité du patrimoine arboré au sein de la commune, les espaces fleuris malgré les restrictions d'eau, la création de la première micro-forêt urbaine rue de la Rabaterie et du verger devant les serres municipales, ainsi que les projets de requalification du quartier de la Rabaterie, du parvis de la gare et des cours d'école sans oublier la plantation d'une deuxième micro-forêt urbaine en novembre 2022. « *Ces nombreux points positifs permettront à la ville, nous l'espérons, de garder sa troisième fleur. Résultat de l'agence régionale du fleurissement d'ici la fin de l'année !* » ■



La gare fleurie (photo de gauche) et la plantation de la première micro-forêt urbaine (photo de droite)



ENCOMBRANTS

Vous souhaitez vous débarrasser de mobilier, de literie ou bien encore de gros électroménagers ? Tours Métropole propose un service gratuit de désencombrement.

Cette collecte se fait dans un délai de quinze jours, sur rendez-vous. Contactez la direction des déchets et propreté au 02 47 33 17 81 du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 16h pour obtenir votre date de ramassage. Sortez la veille au soir l'ensemble de vos encombrants. Le poids de l'objet ne doit pas excéder 55 kg et son volume doit être inférieur à 2m³. Collecte réservée aux particuliers. ■

PIGEONS

De juillet à septembre, la ville a mené sa campagne habituelle de dépiageonnage. « *Ce travail a été mené en commun avec les bailleurs sociaux pour plus d'efficacité. Il a été constaté que certains quartiers comme celui de la gare, la Rabaterie ou bien encore le Grand-Mail regorgeaient d'un nombre important de pigeons. Ces lieux ont donc été ciblés lors de la campagne afin de diminuer la présence des nuisibles. Pour rappel, il est important de ne pas donner à manger aux pigeons, cela permettra de limiter leur nombre* » explique Denis Bellande, responsable des espaces verts et de la propreté urbaine. ■



NOUVEAU FORMAT POUR LA CORRIDA

La nouvelle édition de la corrida de Saint-Pierre-des-Corps s'annonce prometteuse. Pour cette 28^{ème} édition, de nombreuses nouveautés font leur apparition : « Cette année l'épreuve a lieu un samedi soir, le samedi 17 décembre. Quatre courses animeront la soirée : une course de benjamins-minimes appelée " Course des collèges ", une marche nordique chronométrée, une course populaire et une course élite. Les deux dernières courses ont obtenu le label FFA. L'attribution d'un label démontre nos capacités, notre engagement en faveur de la qualité, de la sécurité et de la convivialité de notre épreuve. Il est attribué par la commission running de la Fédération française d'athlétisme. Ainsi, les deux dernières épreuves ne pourront accueillir que 300 participants chacune. Et ces deux courses sont également qualificatives pour le championnat de France de cinq kilomètres » explique Daniel Gatillon, responsable de l'organisation de la corrida.

Le parcours change lui aussi de forme : d'une distance de 2,5 kilomètres, il empruntera notamment les rues Henri-Barbusse, l'avenue de la République, rue Gambetta, rue André-Foussier, rue Mirabeau, etc. Le départ se fera devant la mairie et l'arrivée s'effectuera devant la salle de fêtes. Le circuit sera à parcourir une fois pour la marche nordique et la course des collèges, deux fois pour les autres. Inscription sur www.corridaspdc2022.ikinoa.com ■

> Programme : 18h : marche nordique chronométrée, 18h45 : course des collèges, 19h15 : course populaire, 20h : course élite, 21h : proclamation des résultats dans la salle des fêtes

RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

Elle doit être effectuée une fois par an par la régie de l'eau pour calculer votre consommation réelle et établir votre facture de fin d'année. Elle s'effectuera du 14 novembre à fin décembre. En cas d'absence lors du passage du releveur, vous trouverez un carton dans votre boîte aux lettres pour réaliser votre relevé vous-même et informer la régie de l'eau. Renvoyez le carton complété à l'adresse indiquée ou téléphonez au 02 47 80 11 00 pour transmettre le relevé. Vous pouvez aussi communiquer votre relevé sur www.abonnes-eau.tours-metropole.fr dans votre espace client. Sans retour de votre part, votre facture sera basée sur un index estimé, ce qui pourrait entraîner une surfacturation.

Tours Métropole invite les abonnés au service de l'eau et de l'assainissement à la plus grande prudence. Pour information, la relève des compteurs d'eau de Saint-Pierre-des-Corps est réalisée par des agents VEOLIA eau. Ces personnes ont une tenue floquée au logo VEOLIA et sont en mesure de vous présenter leur carte professionnelle ainsi qu'un courrier de Tours Métropole Val-de-Loire listant nominativement les agents missionnés pour assurer la relève des compteurs d'eau. ■



CAMPAGNE DE VACCINATION

Centre municipal de santé

Jusqu'au mardi 29 novembre, le centre municipal de santé organise des séances de vaccination contre la grippe, sur rendez-vous, les mardis et jeudis toute la journée, de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Comment se faire vacciner ?

- La vaccination est pratiquée par un médecin ou une infirmière
- Sans prescription médicale préalable : le patient remet l'imprimé nominatif CPAM volets 1 et 2 au professionnel de santé qui effectuera la vaccination.
- Sur prescription médicale : pour les primo-vaccinés, les femmes enceintes, les moins de 18 ans ou les personnes souhaitant se faire vacciner et n'ayant pas de bon de prise en charge nominatif. Si le vaccin est pratiqué par une infirmière, l'ordonnance doit comporter la prescription du vaccin (pour délivrance par la pharmacie) et préciser la mention « à faire pratiquer par l'infirmière ».

Le port du masque est obligatoire pour la vaccination. Si vous avez de la fièvre ou l'apparition de symptômes évoquant le Covid-19, veuillez nous contacter pour annuler votre rendez-vous. ■

> Centre municipal de santé, 12 rue Rosenberg, 02 47 63 43 60

Centre régional de santé de la Rabaterie

Le centre régional de santé du quartier de la Rabaterie propose des créneaux de vaccination contre la grippe et le Covid-19 : les vendredis de 9h30 à 17h30 et les samedis matins de 9h30 à 13h.

Pour prendre rendez-vous, connectez vous à la plateforme Doctolib - www.doctolib.fr et consulter la page " Centre de santé de la Rabaterie " pour choisir votre créneau. Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, appelez le secrétariat du centre de santé. ■

> Centre régional de santé de la Rabaterie, 7 impasse Paul-Louis-Courier, 02 47 85 02 13



TRAVAUX



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : SAINT-PIERRE-DES-CORPS DÉJÀ ENGAGÉE !

« *Ce sujet de la sobriété est au cœur de nos préoccupations et de nos actions* » souligne Emmanuel François.

Voici quelques réalisations concrètes qui contribuent au défi de la transition écologique et énergétique :

- Lancement d'un audit en vue d'une feuille de route pluriannuelle de rénovation énergétique dans les écoles.
- Intervention d'un bureau d'études sur les cours d'écoles qui vise un aménagement paysager durable et du mobilier urbain recyclable dans une dynamique de concertation avec les équipes pédagogiques, les parents d'élèves et les enfants.
- Tout au long de ces dernières années, la commune a investi pour renouveler le parc de luminaires en les remplaçant par de la LED, ces ampoules à faible consommation énergétique. Par ailleurs, ces luminaires sont programmés de 22h à 6h du matin avec un abaissement de puissance de 30%. L'année prochaine, les futurs achats de lampes auront un abaissement de puissance de 50%. Aujourd'hui, la ville est dotée à 30% de luminaires LED alors que la moyenne nationale est de 10%.
- Au sein des bâtiments communaux, les néons sont également remplacés par des LED. C'est que nous explique Nicolas, électricien de la ville « *Je travaille en binôme pour changer les luminaires des bâtiments municipaux. Tous étaient équipés de néons. Aujourd'hui, nous les transformons en LED, qui sont plus résistantes et consomment deux fois moins d'énergie. Actuellement, nous avons équipé la piscine, les parties communes de la résidence autonomie la Diablerie, les salles associatives du passage Chabrier, l'école Line-Porcher, l'atelier de menuiserie, etc. D'autres bâtiments seront bientôt équipés de ce nouvel éclairage.* » ■

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

• **Maternelle Jacques-Prévert** : changement des menuiseries extérieures, remise en état du patio et travaux de peinture, sol, plafond et électricité dans les salles de classes. > **Travaux réalisés en juillet et août**

Prochains travaux pour l'école : toiture et électricité. > **Chantier prévu en 2023. Ce sera la première école remise entièrement à neuf.**

• **Guichet unique " Espace famille " (ancienne trésorerie)** : travaux d'aménagement pour accueillir les services enfance-scolaire, petite enfance, relais petite enfance (anciennement RAM), restauration scolaire et dispositif de la réussite éducative. Changement du guichet d'accueil. Réfection des peintures et certaines parties du sol. Installation de nouveaux équipements informatiques et d'un système d'alarme. > **Ouvert depuis septembre.**



Accueil Espace famille



Maternelle
Jacques-Prévert

>> • **Maison de l'Aubrière** : restauration des sanitaires féminins. Restauration des bureaux (peinture, plafond et éclairage). Changement des volets roulants. Correction acoustique de la salle polyvalente et de la salle de détente. > **Travaux terminés en septembre**

• **Extension de la crèche Pataploum** : réaménagement complet des locaux (avec mise aux normes petite-enfance). Création de trois espaces : un pour les bébés, un pour les petits et un pour les moyens. Nouveau dortoir. Création de dix places supplémentaires, soit un total de 36 places d'accueil. > **Travaux terminés en octobre. Ouverture des locaux en novembre**

• **Cuisine centrale** : restauration des bureaux administratifs (peinture, sol et plafond). Remise à niveau des installations électriques, changement du tableau général basse tension et modification de l'alimentation générale électrique. > **Travaux en cours et jusqu'à novembre**

• **Piscine municipale** : réfection de la toiture terrasse du bâtiment. > **Travaux en cours et jusqu'à fin janvier 2023**

• **Centre municipal de santé** : réaménagement de l'accueil des locaux (rez-de-chaussée, banque d'accueil et salle d'attente). > **Devis des travaux en cours** ■

VOIRIE

• **Création de deux plateaux surélevés** : pour les intersections rue Jean-Jaurès / rue Despouy et rue Honoré-de-Balzac / rue Anatole-France afin de diminuer la vitesse de circulation des véhicules. Marquage au sol pour la circulation des vélos. Travaux réalisés par l'entreprise Eiffage. > **Travaux terminés en septembre**

• **Réseau eau potable** : interconnexion entre le château d'eau des Sablons et le réservoir du Colombier > **Travaux terminés en octobre**

• **Mise en route des nouveaux horodateurs** : la rue des Ateliers possède désormais deux horodateurs. Le stationnement devient donc payant dans la rue entre l'avenue Georges-Pompidou et la rue Pasteur. Quatre places en zone bleue (durée limitée) sont maintenues. Phase expérimentale avec des possibles évolutions dans les mois à venir. > **Mise en route des horodateurs en octobre**

• **Places PMR (Personne à mobilité réduite)** : remise aux normes ou suppression des places PMR non conformes. > **Travaux en cours**

• **Luminaire** : renouvellement des luminaires dans les rues de la République, du Grand-Cour, Henri-Barbusse, Blanqui, de la Poudrerie, quai de la Loire, etc. pour diminuer leur consommation énergétique. > **Travaux en cours**

• **Enfouissement du réseau d'éclairage public** : rue de la République et rue du Grand-Cour. > **Travaux en cours**

• **Déploiement de la fibre** : Orange est l'opérateur en charge du déploiement de la fibre dans toute la Métropole. À Saint-Pierre-des-Corps, plus de 90% des habitations sont éligibles à la fibre. > **Les derniers foyers seront raccordables entre 2023 et 2024** ■

CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ DE LA RABATERIE

Si les médecins sont rémunérés par la région Centre, le bâtiment qu'ils occupent est municipal. Sa réhabilitation et son entretien incombent à la ville. Requalification complète du bâtiment avec la création d'un bureau pour le secrétariat, une salle d'attente, des salles de consultations et une salle de réunion. Changement des menuiseries. Réfection de la peinture, l'électricité, le sol et la façade. Mise en place d'une V.M.C. Requalification du parking existant avec création de places de stationnement. Automatisation du portail. Travaux subventionnés par la région Centre Val-de-Loire et la ville. > **Travaux terminés en octobre pour le bâtiment et en cours jusqu'à 2023 pour le parking. Le centre régional de santé reste ouvert pendant les travaux.** ■



BIENVENUE

AUX

NOUVEAUX
HABITANTS

Vendredi 25 novembre 2022
18h30 en mairie



LES DOUCES MERVEILLES

Pains, viennoiseries, pâtisseries, spécialités réunionnaises, ... Pas de doute, vous êtes bien aux Douces Merveilles, avenue de La République. Noémie et Norbert Ratriamoarivony sont les nouveaux gérants de la boulangerie depuis novembre 2021.



Noémie et Norbert Ratriamoarivony, les propriétaires de la boulangerie, avec les fameux macatias

Pourquoi ce choix de venir à Saint-Pierre-des-Corps ?

Noémie Ratriamoarivony : Norbert est originaire de l'île de la Réunion et moi de Fontainebleau. Nous nous sommes rencontrés quand Norbert est venu s'installer en France pour terminer ses études. Il a notamment travaillé pour des grandes maisons de pâtisseries pendant une dizaine d'années. De fil en aiguille, nous nous sommes décidés à monter notre propre affaire. Nous cherchions un endroit attractif, une ville qui propose des activités pour les enfants et facile d'accès pour retourner voir nos proches en région parisienne. La boulangerie de Saint-Pierre-des-Corps cohabitait toutes ces cases, nous avons donc emménagé en Touraine pour débiter notre nouvelle aventure familiale.

Comment s'est déroulée votre première année ?

Norbert Ratriamoarivony : Nous avons ouvert le 19 novembre 2021. Les débuts ont été laborieux. Nous manquions notamment de personnel et il a fallu s'adapter au matériel existant dans l'entreprise. Petit à

petit, nous avons pris nos marques et notre équipe s'est agrandie. Depuis septembre 2022, quatre apprentis viennent renforcer l'entreprise dans les domaines de la boulangerie, la pâtisserie et la vente. Transmettre notre savoir est très important pour nous. C'est une expérience enrichissante pour tous ! Et cela permet de se remettre en question sur l'évolution du métier.

Quels produits proposez-vous ?

Noémie et Norbert R. : Ici toute la production est maison, c'est de l'artisanat pur. Nous aimons travailler avec des produits frais et de saison. Nous proposons toutes sortes de pains, des viennoiseries, des pâtisseries classiques comme sophistiquées, ainsi que du snacking froid et chaud. Les clients peuvent également commander des créations personnalisées, avec le choix de leurs propres saveurs par exemple.

Avez-vous des spécialités ?

Norbert R. : Étant originaire de la Réunion, j'aime proposer à nos clients des spécialités de l'île. Vous pouvez notamment retrouver dans

nos vitrines le macatia. Ce petit pain moelleux et allégé en beurre est apprécié par les petits et les grands. Il peut être nature, chocolaté, sucré, etc. Nous organisons également chaque mois une " *journée réunionnaise* ". Ainsi, durant cette journée, vous pouvez découvrir de nombreuses spécialités de la Réunion, sucrées et salées ! Les prochaines se tiendront les samedis 19 novembre et 24 décembre.

Une entreprise que vous souhaitez recommander à nos lecteurs ?

Noémie R. : Oui, le Relais de Rochepinard, restaurant à côté du marché de gros qui a récemment été repris. L'accueil y est chaleureux et on y déjeune très bien ! ■

CONTACT

Adresse : 76 avenue de la République

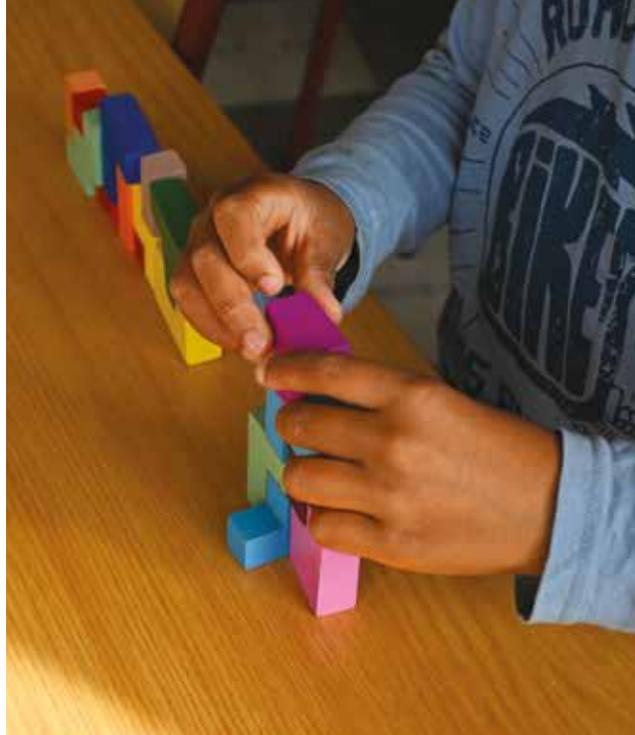
Horaires : ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 6h à 19h30. Le samedi de 6h30 à 19h. Le dimanche de 6h30 à 13h. Fermé le jeudi.

Téléphone : 02 47 44 22 22

Facebook : Les Douces Merveilles

PATRONAGE LAÏQUE

Le Patronage laïque, né en 1946, a pour vocation de proposer des loisirs éducatifs aux petits Corpopétrussiens. Pour cette rentrée 2022, l'association relance son activité avec une nouvelle offre : la ludothèque mobile ! Des moments de jeux dès maintenant et du prêt à partir du 15 décembre.



Cubes, cartes, jeux de réflexion,... il y en a pour tous les goûts !

« **E**n 76 ans d'existence, le Patronage laïque a toujours été lié aux enfants de Saint-Pierre-des-Corps. Après un an d'absence auprès des familles - gymnastique exceptée - nous revenons avec un nouveau projet : la ludothèque mobile. C'est un espace qui s'adresse à la fois aux enfants et à leurs parents » explique Christine Chafiol, présidente de l'association depuis trois ans.

En quoi consiste le concept de ludothèque " mobile " ? « Comme son nom l'indique, c'est une ludothèque qui va rayonner sur toute la ville. Elle se déplacera dans les quartiers, pour que chaque enfant puisse s'y rendre facilement. Ainsi nous tournerons en trois locaux différents : l'un situé à notre siège social, 37 rue Pierre-Curie, un deuxième dans la tour 27 du boulevard Jean-Jaurès dans le quartier de la Rabaterie (local mis à disposition par le conseil départemental) et le dernier à la bibliothèque municipale Viala, avenue Stalingrad. Deux plannings seront établis en fonction des périodes : un pendant le temps scolaire et l'autre pour les petites vacances. Pour permettre à tous l'accès à la ludothèque,

nous proposons un tarif d'adhésion de 5€ par an aux familles. »

À travers ce nouveau projet, le Patronage laïque veut défendre la place du jeu dans l'éducation, les loisirs des enfants et les relations intergénérationnelles. « Nous avons à disposition plus de 500 jeux de société différents. Grâce aux jeux, l'enfant a la possibilité de développer des compétences qu'il pourra réutiliser dans son quotidien. Le plaisir de jouer doit toujours être présent. »

La ludothèque, qui a ouvert ses portes mi-septembre, a déjà ses premiers habitués comme Geneviève et son petit-fils. « Nous avons découvert l'association pendant le Forum au stade Camélinat. Depuis nous venons toutes les semaines découvrir des nouveaux jeux de société. Il y a l'embarras du choix, c'est une sortie agréable ! »

Pour lancer cette nouvelle activité, l'association a recruté deux personnes : Erika et Samantha. « Elles seront aidées des bénévoles pour tenir les permanences, conseiller les enfants et les parents sur les jeux de société et

organiser de futurs événements. Nous aimerions par exemple réunir les familles lors de soirées jeux intergénérationnelles. Nous souhaiterions aussi travailler avec le tissu local : services municipaux, écoles et associations. C'est le début d'une belle aventure ! » conclut la présidente. ■

CONTACT

Téléphone :

02 47 63 14 30 et 06 73 93 31 07

Mail : directionpatro@gmail.com

HORAIRES :

• **En période scolaire :** le mardi de 17h à 19h30 à la tour 27 boulevard Jean-Jaurès, le mercredi de 10h à 12h30 au 37 rue Pierre-Curie et de 14h30 à 17h30 à la tour 27 boulevard Jean-Jaurès, le vendredi de 16h30 à 19h30 au 37 rue Pierre-Curie et le samedi de 10h à 12h30 à la tour 27 boulevard Jean-Jaurès et de 13h45 à 17h15 à la bibliothèque Viala.

• **En période de vacances :** du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30. Le lundi et jeudi à la bibliothèque Viala, le mardi rue Pierre-Curie et le mercredi et vendredi à la tour 27 boulevard Jean-Jaurès. ■

L'art pour tous, c'est ce que défend Morgane Arcent, artiste corpopétrussienne. Rencontre avec la nouvelle professeure d'arts plastiques de l'école de musique et de pratiques artistiques.

MORGANE ARCENT

« **D**epuis toute petite, j'ai toujours aimé l'art, sous toutes ses formes : musique, cinéma, peinture, etc. Le dessin est mon médium de base, celui par lequel je préfère m'exprimer. Je ne suis pas issue d'une famille d'artistes, c'est moi qui embarquais mes parents et mes sœurs pour voir des expositions par exemple. Quand on est passionné d'art, ça devient une évidence de travailler dans ce domaine. J'ai eu la chance que mes parents me soutiennent dans mon choix et aujourd'hui j'aimerais transmettre cela : l'art est accessible à tous et quand on a l'envie d'essayer, on peut y arriver. » C'est le message que souhaite transmettre Morgane Arcent, nouvelle professeure des ateliers d'arts plastiques de l'école de musique / hip-hop / arts-plastiques.

La Corpopétrussienne est une artiste pluridisciplinaire. « J'ai une formation d'arts visuels option arts plastiques ainsi qu'un diplôme universitaire d'art thérapie. Cela fait quatre ans que je me suis lancée à mon compte. Une partie de mon temps est dédiée à la création artistique : bijoux brodés, dessins, gravures, etc. L'autre partie est consacrée

à l'enseignement. J'ai déjà animé des cours publics aux beaux-arts de Tours, des ateliers à Montlouis-sur-Loire, à Ballan-Miré et depuis le mois d'octobre à Saint-Pierre-des-Corps. J'aime ne pas être dans une case spécifique, faire différentes choses au quotidien. Échanger avec les élèves me permet par exemple de me questionner sur certains sujets, mes techniques de travail. »

À Saint-Pierre-des-Corps, Morgane anime quatre cours d'arts plastiques à la bibliothèque Viala. « Les cours sont à destination des jeunes de 6 ans à 14 ans. J'ai des thèmes de prédilection que je travaillerai avec eux : la récupération des matériaux, le changement des saisons, les mondes imaginaires, etc. Nous nous appuyons aussi sur les bases de l'art : portrait, perspectives, l'abstrait, la signification des couleurs. Je souhaite leur donner une palette d'outils qu'ils pourront ensuite se ré-approprier dans leur création artistique. L'objectif est que les enfants ne se mettent pas la pression mais s'épanouissent dans leur parcours artistique, qu'ils prennent du plaisir et se sentent artistes. J'aimerais aussi les rendre curieux de ce qui les entoure et leur faire découvrir l'histoire de l'art » conclut-elle. ■



© Igor Descayrac

CONTACT

Site : www.raccoonatelier.com

Facebook : Raccoon Atelier - Morgane Arcent

Instagram : [morganeraccoon](https://www.instagram.com/morganeraccoon)

COURS D'ARTS PLASTIQUES : le lundi et mardi de 17h30 à 19h, le mercredi de 11h15 à 12h15 et de 13h à 14h. Inscription au guichet unique culturel le mercredi de 10h à 12h et 14h à 17h à la bibliothèque (3 rue Henri-Barbusse) ou sur rendez-vous au 02 47 63 43 15 / public.culture@mairiespdc.fr. Prix : de 27,60€ à 35,40€ / trimestre selon le coefficient familial. Lors des ateliers, les enfants doivent emmener avec eux tablier, grand tee-shirt et vieux vêtements pour ne pas se salir. ■



ASSOCIATION SPORTIVE

USSP CYCLISME

Seul ou à plusieurs, pour les petits comme les grands, le cyclisme est un sport qui se pratique tout au long de l'année ! Vous avez envie de découvrir la compétition ? De représenter Saint-Pierre-des-Corps sur les courses ? Alors inscrivez-vous à l'USSP Cyclisme.

Les coureurs en action lors de la dernière édition du cyclo-cross des Grands-Arbres

CYCLO-CROSS DES GRANDS-ARBRES

« C'est la plus vieille compétition que nous organisons. Elle existe depuis 1976. Les compétitions de cyclo-cross font partie de l'ADN du club. Nous vous donnons rendez-vous sur le site des Grands-Arbres le 1^{er} novembre. Vous assisterez à de belles courses dans toutes les catégories : de l'école de vélo aux juniors-séniors avec le tour chronométré et l'épreuve en ligne. Une buvette sera également proposée sur place pour vous restaurer ! » ■

> Mardi 1^{er} novembre : début des compétitions à 10h. Tour chronométré des seniors à 13h. Course en ligne des seniors à 15h30

CONTACT

Mail (président) :

rvtraining37@gmail.com

Téléphone (président) :

06 88 53 82 75

Facebook : US Saint-Pierre-des-Corps Cyclisme

« L'USSP Cyclisme est un vieux club. Nous existons depuis les années 40. Nous organisons chaque année cinq compétitions : le traditionnel prix de Saint-Pierre-des-Corps sur route, une course pour les écoles de vélo et trois cyclo-cross. Cette saison, nous sommes soixante-quinze licenciés, ça a bien remonté depuis la crise du Covid ! Dans l'association, les moins de quinze ans, ceux qui font partie de la catégorie des écoles de vélo, représentent presque la moitié de nos adhérents » se réjouit Hervé Pouant, président du club.

La formation est l'un des axes prioritaires de l'USSP cyclisme. « Nous sommes labellisés par la Fédération Française de cyclisme pour encadrer les jeunes à l'apprentissage du vélo. Ils peuvent débiter dès l'âge de quatre ans, dans la catégorie des pré-licenciés. Les entraînements ont lieu tous les mercredis et samedis. Lors de la saison de la route, les enfants s'exercent à la Morinerie sur le plateau goudronné. Et lorsque l'automne pointe le bout de son nez, nous déménageons sur le site des Grands-Arbres pour pratiquer la discipline du cyclo-cross (circuit composé

de chemins, de prairies, de sable ou bien encore d'obstacles, sur un temps limité). Chaque enfant apprend à son rythme et nous sommes une dizaine d'encadrants présents à chaque séance pour les aider à progresser dans les différentes disciplines du vélo : route, piste, VTT et cyclo-cross. Nous avons notamment formé Cyril Lemoine et Jonathan Hivert, deux coureurs pro qui ont participé au Tour de France » explique Claude Jouveau, membre du bureau.

En juin 2022, le club a participé au Trophée de France des jeunes à Grand-Champ, en Bretagne. « Les enfants ont remporté l'exercice des Jeux mécas. C'était une épreuve d'équipe mêlant course d'obstacles, démontage et remontage d'une roue. Les filles et les garçons se sont relayés et ont obtenu le meilleur temps. C'est un souvenir qui restera marqué dans leur mémoire ! »

Aujourd'hui, le club fourmille d'idées et de projets. « On cherche toujours à innover et proposer de nouvelles choses. Nous sommes aussi à la recherche de nouveaux bénévoles ou de sponsors. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter » conclut le président. ■

PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Aider nos aînés à retrouver un lien social, c'est la mission de l'association Petits Frères des Pauvres. Rencontre avec les bénévoles de Saint-Pierre-des-Corps.

« **E**n France en 2021, ce sont 2 000 000 de personnes âgées qui souffraient d'isolement dont 530 000 en situation de mort sociale, à savoir qui n'ont plus de lien avec l'extérieur. En 2017, elles étaient 900 000 (isolement) et 300 000 (mort sociale). Aider nos aînés sur le territoire corpopétrussien me semblait plus qu'essentiel, encore plus après les confinements liés au Covid. Notre groupe de bénévoles est ainsi né en octobre 2020 » explique Isabelle Authier, responsable de l'équipe d'action territoriale des Petits Frères des Pauvres à Saint-Pierre-des-Corps.

Reconnue d'utilité publique, l'association a quatre grandes missions. « Au quotidien, nous apportons aux aînés une présence physique avec des visites à domicile ou bien des appels téléphoniques. Nous favorisons aussi le lien social grâce à des actions collectives : sorties, voyages, fêtes d'anniversaire, etc. Nous aidons aussi les personnes âgées face à la vulnérabilité. Si celles-ci font face à des problèmes matériels ou financiers, nous les aidons en complément des organismes publics. Enfin, nous sommes là aussi pour alerter et témoigner. Il est important de changer le regard sur la vieillesse et de favoriser une mobilisation citoyenne pour mieux intégrer nos aînés dans la société. »

À Saint-Pierre-des-Corps, l'équipe de bénévoles (ils sont une dizaine) est toujours à la recherche de nouvelles recrues. « De nombreuses missions sont possibles au sein du groupe. Vous pouvez nous rejoindre pour visiter les personnes âgées à domicile. Vous pouvez aussi participer aux séjours de vacances en accompagnant un aîné. Ce sont des belles expériences à vivre ! Il est aussi possible de nous



© Petits Frères des Pauvres

aider au bon fonctionnement administratif de l'association (secrétariat, comptabilité, organisation logistique, etc.), tout comme conduire les aînés aux activités que nous organisons en devenant chauffeur. »

Au cours des prochains mois, l'association a concocté plusieurs animations. « D'ici la fin de l'année, nous ferons une sortie avec le Secours populaire, un concert au Grand théâtre de Tours et un repas au Skippy le 24 décembre. En 2023, nous irons à l'aquarium, au château de Candé et nous déjeunerons à la guinguette. »

L'association compte aussi sur vous pour identifier des personnes âgées en situation d'isolement. « La Maison départementale de la solidarité et les services sociaux de la mairie nous signalent les aînés en difficultés. Vous aussi, en tant que citoyen, vous pouvez nous aider à repérer ces personnes. Si c'est le cas, contactez-nous ! » conclut Isabelle. ■

CONTACT

Site : www.petitsfreresdespauvres.fr

Téléphone : 07 56 30 03 02

Mail : spdc@petitsfreresdespauvres.fr

NASSER MAMERI

17 ans et déjà ceinture noire de judo ! C'est l'histoire de Nasser Mameri. Ce jeune Corpopétrussien évoque aujourd'hui sa passion pour le judo et son parcours pour obtenir cette ceinture mythique.

Passionné de sport, Nasser a débuté dès l'âge de quatre ans la pratique du judo. « J'ai toute de suite adhéré à ce sport, j'ai accroché direct ! Le judo est un art martial, un sport de défense. On utilise la force de l'adversaire pour se défendre, le déstabiliser et le mettre au sol. »

La ceinture noire est l'objectif à atteindre pour tous les jeunes qui se lancent dans la discipline. « C'est une ceinture qui nous fait tous rêver. Mais avant d'en arriver là, il faut obtenir toutes les autres : blanche, blanche-jaune, jaune, jaune-orange, orange, vert, bleu, etc. » explique le jeune étudiant en BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques au lycée Grandmont à Tours.

Le chemin pour conquérir la fameuse ceinture noire est complexe : « Quatre conditions sont nécessaires à son obtention. En tant que candidat au premier dan (premier niveau de la ceinture noire), j'ai dû valider l'ensemble de ces compétences auprès de la Commission spécialisée des dans et grades équivalents à la Fédération française de judo. »

Une des épreuves est notamment en

lien avec les katas. « Ce sont des enchaînements de mouvements codifiés qui simulent les techniques de combats. Pour valider cette compétence, il était nécessaire de réaliser à la perfection trois séries différentes de katas. »

Dans sa quête de la ceinture noire, Nasser a dû aussi participer à des combats. « Je devais obtenir cent points dans un maximum de cinq compétitions de Tchi tai (ici les combats durent deux minutes, à la différence des compétitions où ils durent quatre minutes). Il existe différentes prises pour marquer des points, certaines valent plus que d'autres. J'ai réussi à marquer mes cent points en seulement trois compétitions ! Les deux dernières épreuves consistaient pour l'une à l'évaluation des techniques (debout et sol) et l'autre à l'arbitrage de combats. C'était super intéressant et enrichissant d'arbitrer, de découvrir l'envers du décor ! »

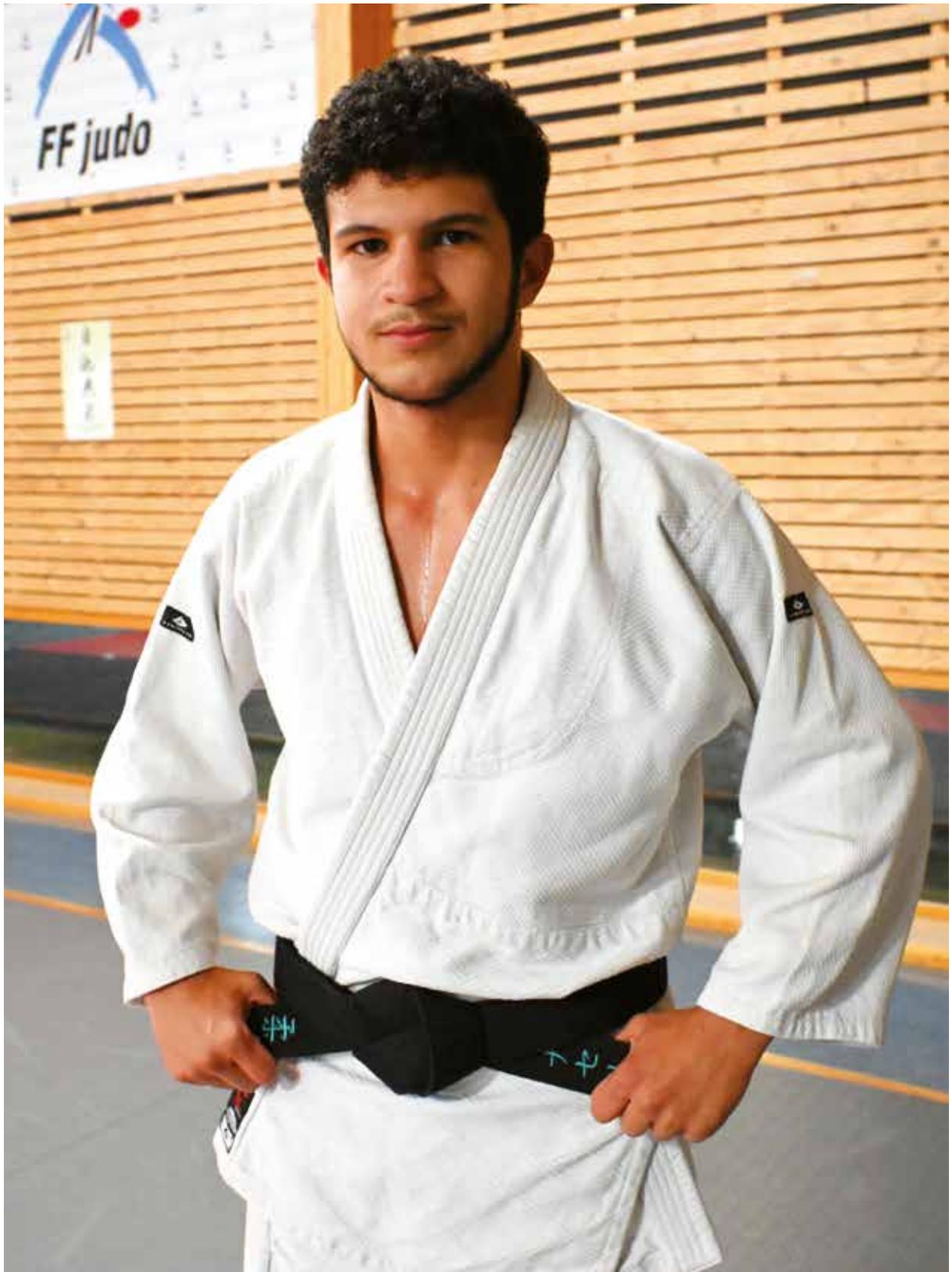
Ainsi, le 13 mai 2022, le jeune Corpopétrussien a obtenu sa nouvelle ceinture. « C'était un accomplissement. C'est la récompense de toutes ces années assidues à ce sport. Grâce au judo, j'ai appris des valeurs fortes telles que le respect, l'honnêteté, la

politesse, la sincérité, le courage, l'amitié, etc. Maintenant l'objectif est de continuer à prendre du plaisir dans cette discipline. Je n'ai jamais voulu devenir professionnel, le judo a toujours été un loisir pour moi. »

À l'avenir, Nasser espère refaire plus de combats. « Durant la période du Covid, j'étais lassé des compétitions, je ne me rendais uniquement qu'aux entraînements. J'ai retrouvé la motivation grâce à l'obtention de la ceinture noire » conclut-il. ■

L'INDISPENSABLE CEINTURE

« La ceinture est obligatoire dans la pratique du judo. Elle a également une signification particulière. Une partie de la ceinture représente la " technique ", quant à l'autre la " discipline ". Lorsque l'on met sa ceinture, on croise les deux parties puis on les ramène devant nous. Lorsqu'on relie de nouveau les deux parties, notamment à l'obtention de la ceinture noire, cela veut dire qu'on a réussi sa progression » commente Nasser. ■



ESPACE FAMILLE, UN GUICHET UNIQUE DÉDIÉ À L'ENFANT ET LA PARENTALITÉ

« **C**e guichet unique, appelé " Espace famille " favorise la proximité du service public. Il s'agit d'un projet totalement inédit sur la ville de Saint-Pierre-des-Corps, demandé par les habitants depuis de nombreuses années. Simplicité, efficacité et rapidité définissent ce nouvel espace qui réunit les services de la petite enfance, enfance scolaire, restauration municipale et réussite éducative. Ce lieu a été totalement conçu afin de permettre à chacun de s'y sentir bien : un espace jeux pour les enfants, une salle d'attente pour les parents, un espace accessible pour les personnes à mobilité réduite, etc. » explique Amin Brimou, adjoint en charge de la jeunesse, de l'éducation, à l'engagement, de la démocratie participative de proximité et à la transition alimentaire.

« Pour les agents, ce nouvel espace est également un plus : il permet aux services de travailler en équipe. Plus de 80 000 euros ont été investis dans les travaux de réhabilitation des locaux : peinture des murs, rafraîchissement de certaines parties du sol, installation de nouveaux équipements informatiques et d'un système d'alarme. D'autres travaux interviendront dans les prochains mois » précise Éloïse Drapeau, adjointe en charge des

ressources humaines, de la petite enfance, de la politique de la ville et des associations solidaires. ■

LES SERVICES DE L'ESPACE FAMILLE

PETITE ENFANCE

Ce service est un secrétariat commun à l'ensemble des structures municipales de la petite enfance dont font partie le relais petite enfance, les crèches Pataploum, Farandole et la Maison Durand.

La ville enregistre chaque année de nombreuses naissances, il est donc important d'anticiper votre inscription pour obtenir une place de garde. Pensez à pré-inscrire votre enfant dès la grossesse connue. Pour cela, contactez le secrétariat ou en vous rendant au guichet unique « Espace famille » pour obtenir un rendez-vous. Les pré-inscriptions sont étudiées par le service et les membres de la commission petite enfance.

Modalités d'accueil des enfants : les tout-petits peuvent être accueillis à partir de dix semaines et jusqu'à leur entrée en maternelle. Les parents de l'enfant doivent résider à Saint-Pierre-des-Corps ou l'un des parents au moins travailler sur la commune (sur dérogation). Les

tarifs sont calculés en fonction des ressources de la famille, du nombre d'enfants dans le foyer et du nombre d'heures d'accueil, qui figurent dans un contrat entre la famille et l'établissement. ■

> Téléphone : 02 47 63 43 43

> Mail : petiteenfance@mairiespdc.fr

ENFANCE / SCOLAIRE

Le service enfance-scolaire traite tous les dossiers liés à la scolarité de votre enfant dès l'âge de trois ans. C'est ici que vous pourrez inscrire votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, aux accueils périscolaires au sein des écoles (le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30), aux accueils de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires, ainsi qu'au parcours éducatif jeunesse proposé aux enfants de la ville le mercredi matin dans les centres de loisirs.

Lors des inscriptions, pensez à vous munir de différents documents : livret de famille ou acte de naissance, carnet de santé, justificatif de domicile (quittance de loyer ou bail de l'année en cours), ainsi que votre numéro d'allocataire ou attestation CAF. ■

> Téléphone : 02 47 63 43 68

> Mail : enfance@mairiespdc.fr et scolaire@mairiespdc.fr



Une partie de l'équipe de l'Espace famille

« ESPACE FAMILLE »

• **Horaires** : ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, ainsi que le jeudi de 8h30 à 12h30. Fermé le jeudi après-midi.

• **Adresse** : 38 avenue de la République

>> PROGRAMME DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Votre enfant rencontre des difficultés ? Vous vous inquiétez pour lui et ne savez pas comment l'aider ? Le Programme de réussite éducative (PRE) peut vous accompagner et vous proposer des solutions gratuites, individualisées et adaptées à ses besoins.

Quels sont les critères ? Il s'agit d'un dispositif qui s'adresse aux enfants de deux à seize ans, habitant dans un quartier prioritaire et/ou scolarisés dans les écoles et établissements situés en réseau d'éducation prioritaire, REP/REP+. Comment cela fonctionne-t-il ? Lorsque vous sollicitez le PRE et que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement dans ce cadre, votre situation fait l'objet d'un examen partenarial afin de définir le parcours le plus adapté à votre enfant. Des interventions peuvent être préconisées dans les domaines éducatif, social, scolaire, de la santé, sportif et culturel. En tant que parent, vous êtes libre d'adhérer ou non à ces propositions. Quel est l'objectif ? Vous aider, vous et votre enfant, à surmonter les obstacles afin qu'il puisse s'épanouir, apprendre et avoir confiance en lui. ■

> **Téléphone** : 02 47 63 43 95

> **Mail** : reussiteeducative@mairiespdc.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque jour de la semaine, la restauration municipale fournit plus de 1 200 repas aux écoliers de la ville. Les prix des repas sont calculés en fonction du quotient familial (*article "Repas à 1€" en page 10*). Désormais, réglez vos factures au guichet unique « Espace famille ». ■

> **Téléphone** : 02 47 44 56 15

> **Mail** : restaurantscolaire@mairiespdc.fr

MON ESPACE EN LIGNE

En plus d'un lieu unique pour effectuer toutes vos démarches, vous pouvez accéder depuis le mois de mai à « Mon espace ligne », un espace dématérialisé qui réunit également tous les services liés à l'enfance.

Ainsi, si vous ne pouvez pas vous déplacer au 38 avenue de la République, connectez-vous à « Mon espace en ligne », accessible via le site internet de la ville - www.saintpierredescorps.fr. Depuis la page d'accueil, de votre compte, vous pourrez accéder à un espace personnel et sécurisé, mettre à jour vos informations, télétransmettre des documents, suivre l'actualité des services, réserver et inscrire vos enfants aux activités et payer vos factures.

Comment se connecter à « Mon espace en ligne » ? Si vous êtes déjà usager (votre enfant est inscrit à l'école, centre de loisirs, crèche, restauration scolaire), vous avez reçu un mail avec votre identifiant et un mot de passe provisoire. Connectez-vous sur la page d'accueil - www.espace-citoyens.net/saintpierredescorps/espace-citoyens/Home/AccueilPublic. Vous pourrez alors choisir un mot de passe personnel et un mail de confirmation vous sera envoyé pour valider votre inscription. La création de votre dossier administratif sera validée par la mairie. Si vous n'êtes pas encore usager ou n'avez pas fourni d'adresse mail, contactez le service municipal dédié à votre demande (petite enfance, enfance, scolaire, etc.) qui vous communiquera votre identifiant et mot de passe provisoire. ■



PLAN NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

La municipalité met en place son plan numérique dans tous les établissements scolaires de Saint-Pierre-des-Corps. « *Il était plus qu'urgent de lancer ce plan numérique dans le cas du dispositif " École numérique "*. Au cours des prochains mois, quatorze classes seront équipées en tableaux numériques interactifs, permettant ainsi aux professeurs d'enseigner avec des nouveaux outils. Ces tableaux seront aussi l'occasion de familiariser les élèves à l'informatique. De plus chaque classe, de la maternelle à l'élémentaire, se verra doter d'un ordinateur raccordé à la wifi » explique l'adjoint en charge du scolaire.

Le plan numérique de la ville, c'est aussi la mise en place d'un carnet de liaison électronique via un Espace numérique de travail (ENT). Ce service numérique accessible sur Internet regroupera des outils et des ressources à destination des élèves, des familles et des enseignants. En se connectant depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone mobile, les familles pourront suivre la vie de l'école, l'activité de leurs enfants, communiquer avec les professeurs et bénéficier d'informations sur la commune. ■

MES AUTRES GUICHETS UNIQUES

Deux autres guichets uniques ont ouvert leurs portes aux Corpopétrussiens. L'un est dédié à la culture et se situe à la bibliothèque municipale, 3 rue Henri-Barbusse. Ouvert le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, vous pouvez vous inscrire aux cours de musique, d'arts plastiques et de danse hip-hop, régler vos cotisations et acheter des places de spectacle de la saison culturelle sur un même lieu ! Hors mercredi, possibilité de prendre rendez-vous au 02 47 63 43 15 ou par mail à public.culture@mairiespdc.fr

Le troisième se situe 36 avenue de la République et aide les associations dans leurs activités quotidiennes : renseignements, organisation de manifestations, réservation de salles, demande de subventions, etc. Isabelle Hingan-Mercier et Rudy Lareia sont les deux agents dédiés à ce service. Pour toute demande, veuillez les contacter au 02 47 63 43 07 ou par mail à l'adresse suivante : vieassoetsport@mairiespdc.fr. Le service vie associative est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. ■

LES MÉGOTS

C'EST

DANS

LA POCHE!

Le
MASQUE
c'est
SUR
LE
NEZ

PAS
SOUS
LES
PIEDS

Campagne d'affichage " Des beaux et bons motifs " réalisée par les habitants du quartier de la Rabaterie et Intention publique, en partenariat avec la préfecture d'Indre-et-Loire, Tours Métropole, la ville de Saint-Pierre-des-Corps et Val Touraine Habitat.

PATROUILLONS PATROUILLONS



LA PROPRETÉ C'EST
NOTRE MISSION!

DU CACA PARTOUT



C'EST TROP
CRACRA!



CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus des conseils municipaux en entier sur www.saint-pierredescorps.fr

3 OCTOBRE 2022 (EXTRAITS)

Le groupe de la majorité « Saint-Pierre Autrement » propose un vœu pour le renforcement de l'accompagnement humain, financier et technique des élèves en situation de handicap

Amendement proposé par M. Benbedra du Groupe « À GaucheS Toute ». *Vote : amendement adopté à l'unanimité. Vote (voeu) : pour : 30. Absentions : 2 (F. Kendri et N. Benzait).*

Le groupe « À GaucheS Toute » propose un vœu pour s'associer à la demande portée par l'association des maires de France auprès du gouvernement pour mettre en place des aménagements pour permettre aux collectivités d'affronter la crise énergétique

Vote : vœu adopté à l'unanimité.

Le groupe « J'aime Saint-Pierre-des-Corps » propose un vœu pour la mensualisation des prélèvements de l'eau potable par Tours Métropole Val-de-Loire

Vote : vœu adopté à l'unanimité.

Le groupe « Vivre Ensemble Solidaires en Métropole Tourangelle » propose un vœu-motion de soutien à la demande

d'inscription dans la Constitution française du droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG)

Vote (à bulletin secret) : après dépouillement, vœu adopté. 31 votants dont 25 pour, 0 contre et 6 abstentions.

Élection des adjoints

Vote (après concertation avec les différents groupes, vote à main levée) : pour : 21. Abstentions : 11 (M. Soulas, C. Rosmorduc, L. Allyasbgran-Quintard, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzait, B. Grosleron).

Modification conseillers municipaux délégués

Vote : pour : 21. Abstentions : 11 (M. Soulas, C. Rosmorduc, L. Allyasbgran-Quintard, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzait, B. Grosleron).

Modification de la composition des commissions

Vote : pour : 30. Abstentions : 2 (F. Kendri et N. Benzait).

Monsieur Fournier Jack – Régularisation du contrat de location de garage

Vote : délibération adoptée à l'unanimité.

Décision modificative N°2 – Exercice 2022 – Budget Principal de la commune

Vote : pour : 21. Contre : 10 (M. Soulas, C. Rosmorduc, L. Allyasbgran-Quintard,

M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzait). Abstention : 1 (B. Grosleron).

Créances irrécouvrables – Budget principal de la commune

Vote : délibération adoptée à l'unanimité.

Convention de mise à disposition de services entre Tours Métropole Val-de-Loire et la commune de Saint-Pierre-des-Corps / Convention de mise à disposition de personnel entre la commune de Saint-Pierre-des-Corps et Tours Métropole Val-de-Loire

Vote : pour : 21. Contre : 10 (C. Rosmorduc, L. Allyasbgran-Quintard, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala, F. Kendri, N. Benzait, B. Grosleron). Abstention : 1 (M. Soulas).

Règlement de formation avec les modalités de mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF)

Vote : délibération adoptée à l'unanimité.

Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Vote : délibération adoptée à l'unanimité. ■



BRÈVES DE MÉTRO

CONCERTATION RUE MARCEL-CACHIN

Tours Métropole Val-de-Loire et la commune de Saint-Pierre-des-Corps, ont engagé une réflexion sur le projet de requalification de la rue Marcel-Cachin. Dans ce cadre, une concertation publique s'est tenue du 10 au 28 octobre dernier avec des panneaux d'expositions dans la mairie.

Pour rappel, la rue Marcel-Cachin est un axe important de la ville. À la fois porte d'entrée de la métropole depuis la Ville-aux-Dames et axe de transit important depuis la levée de la Loire, elle supporte un trafic élevé de véhicules légers mais également de poids lourds au regard des entreprises présentes dans la zone industrielle de la Morinerie. La concertation menée avec les habitants au mois d'octobre permettra de faire avancer le projet de requalification de la rue (voirie, réseaux et équipements). ■

TRAMWAY : LANCEMENT DU SITE INTERNET " LIGNES2TRAM "

Depuis quelques semaines, la métropole a lancé un site internet dédié au projet de création de la deuxième ligne de tramway : « Lignes2Tram ».

Ce site - www.lignes2tram.fr - met à disposition des habitants l'ensemble des informations liées au projet :

genèse et caractéristiques, avancement des études, rendez-vous avec le public, travaux à venir, etc.

Le site est aussi un outil d'échange avec la population grâce au formulaire électronique accessible depuis la page « Contact » et à l'adresse mail contact@lignes2tram.fr

La page FAQ (Foire aux questions) sera régulièrement enrichie des questions les plus fréquemment posées. ■

CHÔMAGE ANNUEL DU CHER

Du 19 septembre au 9 octobre, Tours Métropole a mené des travaux sur ses infrastructures situées sur le Cher (barrages, rivière de contournement, etc.).

Pour permettre d'assurer ces travaux annuels d'entretien, une mise en chômage du Cher (abaissement du niveau d'eau) a été réalisée. L'ensemble des travaux ont été coordonnés par la métropole et le NEC, le syndicat du Nouvel Espace du Cher, afin de garantir la préservation des milieux aquatiques. ■

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Vous êtes à la recherche d'un emploi au cœur de la métropole Tourangelle ? N'attendez plus et connectez-vous à www.aggljob.fr !

Cette plateforme métropolitaine regroupe les postes à pouvoir au sein

des 22 communes dans de nombreux domaines. ■

KLAXIT PAIE VOS COVOITURAGES !

Fini les trajets seuls en voiture ! Trouvez facilement les covoitureurs qui partageront désormais votre route quotidienne, grâce à Klaxit, la première application de covoiturage local financée par le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT).

Déployé en début d'année, ce premier service de covoiturage local s'étend aujourd'hui aux 25 communes du SMT. Pourront être financés tous les trajets de plus de deux km entre le lieu de domicile et le lieu de travail, partant ou arrivant sur le territoire du Syndicat des Mobilités de Touraine. Les passagers voyageront gratuitement et les conducteurs seront rémunérés par le SMT pour chaque passager transporté.

Par cette action, le SMT souhaite avec Tours Métropole et les communes du territoire dont Saint-Pierre-des-Corps, agir contre l'auto-solisme et encourager l'usage des mobilités partagées au niveau local afin de désengorger les routes, réduire la pollution et faire face à la hausse du prix du carburant. Plus d'infos sur www.klaxit.com ■

LIBRE EXPRESSION

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques représentés au sein du conseil municipal et n'engagent que leurs auteurs.

SAINT-PIERRE AUTREMENT

DU RENOUVEAU À LA RÉCRÉ

Les conseils d'école auxquels les élus de la majorité assistent trimestriellement sont un temps de communication privilégié avec les parents d'élèves et le corps enseignant. C'est l'occasion pour nous de suivre les différents projets proposés aux écoliers et de répondre aux questions des familles et des enseignants sur l'état des bâtiments mis à disposition par la commune.

Depuis plusieurs mois, la question des cours d'écoles a souvent été évoquée, avec la multiplication et l'intensification des vagues de chaleur. Dans certaines écoles, la réhabilitation des aménagements extérieurs est devenue urgente. Les cours d'écoles sont un lieu primordial pour la socialisation des écoliers. La « récré » est un moment de détente essentiel pour les enfants dont les efforts d'attention sont mobilisés durant la classe.

Nous avons entrepris une modification des cours de récréation afin d'éviter les îlots de chaleurs. Il nous a paru important dans cette démarche de nous faire accompagner par un bureau d'étude paysagiste afin de développer une charte d'aménagement adaptable à l'ensemble des cours d'école de la ville. Notre objectif : favoriser la végétalisation de chaque cour afin de maximiser les espaces ombragés et utiliser un maximum de matériaux recyclés et recyclables pour limiter notre empreinte carbone.

Une visite technique des écoles maternelles Stalingrad, République et du groupe scolaire Marceau / Paul-Louis-Courrier a eu lieu le 7 septembre, donnant le coup de départ de cette mission dont la première étape durera jusqu'en novembre. Ce projet se fait, bien sûr, grâce à une concertation entre les services et les usagers et plusieurs temps d'échanges sont prévus avec les techniciens, les enseignants et les parents d'élèves. ■

Saint-Pierre Autrement

E. Francois, O. Conte, E. Drapeau, M. Chapeau, M. Persiani, A. Brimou, A. Garcia, J. Métais, G. Ak, A. Delanchy,

C. Bonnard, L. Lefèvre, R. Durouchoux, S. Audusseau, S. Mokadem, M. Ak, P. Daumain, R. Danger, C. de Amarin, A. Volatiana, A. Marichal.
o.conte@mairiespd.fr

À GAUCHES TOUTE !

ARMEMENT LÉTAL DE LA POLICE MUNICIPALE

À la fin du conseil municipal du 3 octobre dernier, en réponse à une question, le maire a annoncé sa volonté de doter d'un armement létal la police municipale. Il est évident que ce sujet devra faire, pour nous, l'objet d'une consultation citoyenne. Nous proposons trois points de droit extrait du Code de la Sécurité Intérieure (Art L 511-5 et suivant) pour fixer le cadre du débat.

« *L'armement d'un policier municipal, pour certaines situations, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation motivée et nominative du maire au préfet du département.* » « *Lorsque la nature de leurs interventions et les circonstances le justifient, les agents de police municipale peuvent être autorisés nominativement par le représentant de l'État dans le département, sur demande motivée du maire, à porter une arme, sous réserve de l'existence d'une convention de coordination des interventions de la police municipale et des forces de sécurité de l'État.* » « *Le maire précise dans sa demande les missions habituellement confiées à l'agent ainsi que les circonstances de leur exercice.* »

Ce n'est donc pas le bon vouloir du maire, même sous le coup d'une émotion légitime, qui s'impose face à l'état de droit.

Au-delà de la question politique qui viendra en son temps sur la question de l'armement de la police municipale, ce sont les arguments juridiques du maire de la commune lorsqu'ils seront publics qui devront être questionnés devant la population : quelle est la situation particulière de Saint-Pierre-des-Corps qui justifie la demande d'armement de

la police municipale, pourquoi un armement létal et pour quelles missions ? Pour information, nous avons déjà demandé par deux fois depuis le début du mandat à l'adjoint en charge de la sécurité un bilan chiffré et précis sur les questions de sécurité en conseil municipal. Nous attendons encore ! ■

À Gauches Toute !

M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra.
agauchestoute@gmail.com

J'AIME SAINT-PIERRE-DES-CORPS BASE DE LA MENSUALISATION DES PRÉLÈVEMENTS DE L'EAU POTABLE PAR TOURS MÉTROPOLE, UN COMBAT MENÉ PAR LE GROUPE J'AIME SAINT PIERRE

Voici le vœu que nous avons soumis lors du dernier Conseil Municipal et qui a été **adopté à l'unanimité**.

Lors de la mise en place d'un échancier de prélèvement mensuel de l'électricité ou du gaz, le client peut décider du montant de la mensualité, voire ajuster ce montant en cours d'année afin d'éviter une régularisation importante pouvant entraîner une difficulté de paiement.

Habituellement, la base de calcul d'un échancier est pour le gaz comme pour l'électricité la facture N-1 divisée par 10.

Pour le service de l'eau géré par Tours Métropole, la base de calcul de l'échancier correspond à 80% de la facture N-1 avec impossibilité pour le client d'intervenir sur les prélèvements.

En cas d'augmentation de sa consommation ou souci – fuite par exemple – le consommateur doit donc attendre la régularisation pour s'acquitter du reliquat qui quelquefois peut atteindre des montants pouvant déstabiliser son budget.

Considérant que la crise économique entraîne pour certains administrés des

difficultés financières,

Considérant le niveau potentiel des régularisations intervenant en fin d'échéancier,

Notre groupe a demandé au Conseil Municipal, et plus particulièrement à Monsieur le Maire, d'intervenir auprès de Tours Métropole afin :

• **que la base de calcul de l'échéancier se fasse sur 100% de la facture N-1 (et non 80% comme actuellement),**

• **que l'usager puisse à tout moment modifier ses prélèvements** en fonction de ce qu'il estime être sa consommation réelle **ou effectuer une « autorelevé »** de son compteur ne se substituant pas à la relève officielle mais servant de base au calcul.

Parce que nous aimons Saint-Pierre-des-Corps, nous avons à cœur qu'aucun Corpopétrussien ne se trouve dans l'embaras face à sa facture d'eau et nous mènerons tous les combats qui vont vers plus de justice fiscale entre autres. ■

J'aime Saint-Pierre-des-Corps

C. Jeanneau et C. Lala.
citadin@wanadoo.fr

AGIR ENSEMBLE

BONNE NOUVELLE POUR NOS TUYAUX !

Nos idées finissent par avancer.

La métropole prévoit de raccorder le réseau d'eau potable de Saint-Pierre-des-Corps à celui de Tours à la fin de l'année 2022 (rappelons que sa gestion est déjà métropolitaine depuis 2017). On se souvient qu'avant 2003, Saint-Pierre utilisait un prélèvement dans la Loire pour son approvisionnement. L'apparition de manganèse dans le fleuve a interrompu ce prélèvement tant qu'on n'était pas capable de supprimer cette pollution. Un projet d'usine de traitement est resté lettre morte pendant dix ans. Et toute l'eau potable de Saint-Pierre a été pompée dans la nappe profonde du Cénomaniens, précieuse parce que protégée, fragile parce que se rechargeant très lentement, et très calcaire.

Dans les précédentes mandatures, les élus d'Arial qui ont contribué à la création d'une régie municipale soulignaient

l'intérêt d'un raccordement au réseau de Tours, capable de traiter la pollution. Nous proposons cette solution dans notre campagne municipale tout en maintenant une possibilité de pompage de secours dans le Cénomaniens. Le choix de construire une usine seulement pour Saint-Pierre était maintenu... mais patatras, en 2018 l'apparition du métolachlore (nouvelle molécule indésirable issue d'un pesticide utilisé en agriculture et qu'on trouve maintenant quasiment partout) l'interrompait définitivement.

Ce raccordement est une très bonne nouvelle : un environnement protégé et une nappe d'eau profonde préservée, moins de calcaire dans nos tuyaux et nos appareils ménagers. Espérons que le raccordement sera vraiment effectif en cette fin d'année, qu'il permettra de servir toute la commune et que chacun de nous pourra désormais en profiter.

Cela ne nous empêche pas de promouvoir dans le contexte actuel de vigilance et d'économie de l'eau, la réduction de nos besoins par des gestes collectifs et individuels. ■

Agir Ensemble, Transition écologique et citoyenne

B. Grosleron.
arialspdc37.org

VIVRE ENSEMBLE SOLIDAIRES EN MÉTROPOLÉ

DU MIEUX, MAIS AUSSI DU PIRE!

Du mieux : nous nous félicitons de l'ouverture par CISPEO de la France Services, qui va permettre à tous les habitants d'être accompagnés dans leurs démarches administratives.

Nous nous félicitons aussi, de l'attribution de créneaux horaires au club de Boxe à la Morinerie.

Nous avons rejoint la France Insoumise car nous sommes de gauche et résolument favorables à une politique qui vise la satisfaction des besoins des habitants en s'en donnant les moyens.

Du pire aussi : depuis de nombreux mois tout devrait pousser M. le Maire à mieux associer à ses choix les habitants afin d'être compris et obtenir une large adhésion, surtout sur des projets absents

ou imprécis dans son programme municipal. Nous demandons en permanence d'expliquer ses objectifs concrets.

Pour la vidéosurveillance, que de nombreux rapports, Cour des Comptes incluse, montrent qu'elles sont peu efficaces. Aucune réponse si ce n'est le pire : armer la police municipale. Mettre en œuvre dans le cadre d'un budget insincère et d'austérité, des décisions brutales impactent la vie des habitants... Par ces attaques au budget des habitants, M. le Maire participe à l'insécurité sociale subie par le plus grand nombre, les compléter aujourd'hui par des mesures sécuritaires ciblées est inacceptable. Être en sécurité doit être le bien commun de tous et c'est un élément clé du vivre ensemble : en débattre publiquement est une nécessité démocratique.

Nous demandons la mise en place en réunion publique du Conseil communal de sécurité et de prévention de la délinquance, espace de concertation entre l'État (compétent sur toutes les questions de sécurité) la ville et leurs partenaires en présence des habitants, pour approfondir les sujets que vous voulez aujourd'hui imposer est salutaire.

Notre ville a du talent et ses habitants méritent le respect. ■

Vivre Ensemble Solidaires en Métropole

#La France Insoumise

F. Kendri et N. Benzait.
vesemt@gmail.com



CÔTÉ CULTURE

GALERIE DU PASSAGE CHABRIER : CENTRE D'EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN EN DEVENIR

Installée au cœur de la ville, la galerie a ouvert ses portes en 1994. La municipalité, le service culturel de la ville et la Direction régionale des affaires culturelles Centre Val-de-Loire (soutien financier), travaillent actuellement à son développement pour lui offrir une nouvelle dimension, régionale, avec une reconnaissance du milieu professionnel.

Pour lui donner une nouvelle ampleur, la ville souhaite axer la programmation de la galerie sur les arts visuels, l'architecture et le design, en prenant en compte les spécificités du contexte local. Le projet comporte également le développement d'une nouvelle identité visuelle avec le choix d'un nom, d'une charte graphique et d'un projet de signalétique urbaine.

Le nombre de visiteurs ne cesse d'augmenter d'année en année, notamment grâce à un important travail de médiation et l'organisation de visites pour les groupes scolaires. En 2021-2022, la galerie a accueilli plus de 3 000 personnes. La municipalité souhaite poursuivre le soutien des artistes locaux par l'aide à la production et à l'accompagnement de projets. Située dans le bassin de la Loire, la galerie s'inscrit dans un axe professionnel régional auprès du CCC OD (centre de création contemporaine de Tours) notamment. ■



LES PROCHAINES EXPOSITIONS

- **Jusqu'au 16 novembre 2022** : *Les vibrations du monde* (article page 33).
- **Du 19 janvier au 8 mars 2023** : Charlotte Perriand, en partenariat avec La Maison de l'Architecture Centre Val-de-Loire. Vernissage le jeudi 19 janvier 2023 à 18h.
- **Du 6 avril au 17 mai 2023** : *Lignes d'épure* de Jacques Victor Giraud et Sébastien Hoëltzener. Vernissage le jeudi 6 avril 2023 à 18h.

Horaires de la galerie : mardi et vendredi de 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Entrée libre et gratuite. ■

NOUVEAUTÉ : CINÉMA LE DIMANCHE !

Pour cette nouvelle année, le centre culturel propose des séances de cinéma le dimanche après-midi en plus des créneaux habituels chaque mardi à 19h30 et un mercredi par mois à 14h30. Rendez-vous les dimanches 4 décembre, 26 février et 30 avril pour regarder un film en famille, en couple ou entre amis ! Pour les séances du dimanche, un tarif unique de 6€ est proposé aux adultes et de 4,50€ pour les moins de 14 ans. Pour connaître la programmation des films, rendez-vous sur www.saintpierredescorps.fr, rubrique " Agenda ". ■

EXPOSITION " LES VIBRATIONS DU MONDE "

Depuis mi-octobre, la galerie a réouvert ses portes pour une nouvelle saison d'expositions. Assoukrou Aké, Eve Champion, Josselyn David et Alice Guiraud-Milandre sont les premiers résidents de l'année avec leur exposition collective " *Les vibrations du monde* ". Les quatre artistes ont tous été formés à l'école TALM-Tours, école supérieure d'art et de design de Tours. « *Nous avons eu l'opportunité de résider tous ensemble pendant un an au sein d'un même atelier à la Morinerie. C'était une chance incroyable. Chacun a pu travailler ses mediums de prédilection pour cette exposition qui mêle nos questionnements sur des problématiques actuelles. Marine Rochard, chargée d'exposition au CCC OD a fait dialoguer nos travaux ensemble grâce à ses textes et son travail de scénographie. Grâce aux vibrations du monde, le visiteur oscille entre différents thèmes tout en gardant à l'esprit l'idée d'un monde dont nous faisons tous irrémédiablement partie* » commentent Alice, Assoukrou, Eve et Josselyn.

Ainsi, au sein de la galerie, vous découvrirez les " *empreintes* " d'Alice, les recherches d'Assoukrou sur les formes de résistance, le travail écologique sur la cohabitation entre les vivants et le partage des territoires d'Eve et les explorations sur le réchauffement climatique de Josselyn. Dépêchez-vous, il ne vous reste plus que quelques jours pour découvrir l'exposition ! ■

Un projet du TALM-Tours en partenariat avec le CCC OD et les Ateliers de la Morinerie. Projet soutenu par le ministère de la Culture.

> JUSQU'AU 16/11, PASSAGE CHABRIER, ENTRÉE LIBRE

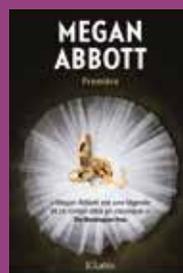


Les quatre artistes lors du vernissage le vendredi 7 octobre

COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Première de Megan Abbott (JC Lattès, 2022)

Livre adulte



Première est un roman noir de l'américaine Megan Abbott. Il nous transporte dans l'univers de la danse classique avec sa discipline stricte et ses corps torturés. Marie et Dara sont à la fois sœurs et danseuses. Elles ont été formées par leur mère, la très élégante fondatrice de l'école de danse Durant. Lorsque leurs parents perdent la vie dans un tragique accident de voiture, elles héritent de leur maison de famille mais aussi de l'école de danse qu'elles entreprennent de diriger avec l'aide du mari de Dara, Charlie, ex-jeune danseur prodige que leur mère avait pris sous son aile. Le trio vit en cercle fermé entre leur maison et l'école de danse qui occupe tout leur temps. Un jour, alors que tous travaillent à la préparation du traditionnel spectacle de fin d'année, *Casse-Noisette*, un incendie se déclare et provoque de gros dégâts. Ils vont alors faire appel à un entrepreneur, Derek, qui va se montrer très envahissant mais aussi très entreprenant avec la gracile Marie... ■

La petite sœur est un diplodocus, album d'Aurore Petit (Éditions Fourmis rouges) – Livre jeunesse



Devenir grand frère n'est pas toujours facile. Une petite sœur ne joue pas aux mêmes jeux, ne fait pas de vélo, ne mange pas de céréales mais tient décidément beaucoup de place ! Émerveillement, déception, tristesse, colère, amour : toutes les émotions d'une fratrie sont dans ce nouvel album d'Aurore Petit. On retrouve avec bonheur la douceur, la tendresse et la justesse qui était déjà dans *Une maman c'est comme une maison* et *Bébé ventre*. Voici un bel album pour accompagner les grands frères et les grandes sœurs ! ■

Bibliothèque municipale 3 rue Henri-Barbusse / 02 47 63 43 17

stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel communal 37 bis avenue de la République / 02 47 63 43 15

billetterie.mairiespd.fr

Galerie Chabrier Passage Emmanuel-Chabrier / 02 47 63 43 15

Salle des fêtes avenue de la République

École de musique / Auditorium rue Henri-Barbusse / 02 47 63 43 15

AGENDA

NOVEMBRE - DÉCEMBRE - JANVIER

NOVEMBRE

Novembre-décembre

Les marches de la Godasse

L'association propose des marches le mardi ou le jeudi après-midi chaque semaine (alternance). Le calendrier des marches est affiché sur la vitre du local 1bis rue Henri-Barbusse (gymnase).

Mardi 1^{er} novembre

Cinéma

19h30 > Centre culturel

Film : Novembre

Mercredi 2 novembre

Cinéma - Séance jeune public

14h30 > Centre culturel

Film : De l'autre côté du ciel

Vendredi 4 novembre

Concert - Mademoiselle K

20h30 > Centre culturel

Arrivée sur la scène rock au début des années 2000, c'est avec son nouvel album *La sueur* (sortie le 14 octobre 2022) que Mademoiselle K viendra électriser le public du centre culturel. Durée : 75 min. Tarifs : 20€ / 16€ / 10€ (PCE).



Samedi 5 novembre

Festival folklorique

De 14h30 à 2h30

> Salle des fêtes

Organisé par O Coração de Portugal et avec le Rancho Etnografico. Plus d'informations au 06 82 23 91 93.

Samedis 5 novembre

et 3 décembre

Des Histoires et Toi et Moi

Dès 10h30 > Bibliothèque

Lectures de 2 à 6 ans. Accès libre et gratuit.

Blabla tricot

Dès 14h30 > Bibliothèque

Animé par Geneviève Gaubin. Initiation et échange de savoir-faire. Pour tous les âges. Accès libre et gratuit.

Mardi 8 novembre

Cinéma

19h30 > Centre culturel

Film : Une belle course

Vendredi 11 novembre

Commémoration - Fin de la Première Guerre mondiale

10h30 > Cimetière

9^{ème} Rapide de l'Échiquier Corpopétrussien

> Salle des fêtes

Tournoi A : ouvert à tous. Tournoi B : Elo<1400. Entrée : 6€ enfant et 12€ adulte.

Samedis 12 novembre

et 10 décembre

Les échecs

15h > Bibliothèque

Avec l'Échiquier Corpopétrussien. Pour tous les âges. Accès libre et gratuit.



Braderies du Père Noël vert

De 9h à 13h > 57 rue Gambetta

Ouvertes à tous. Décorations de Noël, jouets, livres, vêtements, vaisselles, etc. Plus d'informations au 06 81 41 57 25 ou par mail à spf37.spdc@orange.fr

Samedi 12 novembre

Loto - Patronage Laïque section gym

18h > Salle des fêtes

Ouverture des portes à 18h, début des jeux à 20h. Réservations et renseignements auprès de Karine Animation au 09 50 00 28 70 ou 06 17 77 65 77.

Match de Championnat M14

Ecole de rugby

> Stade Camélinat

Plus d'infos au 09 79 73 67 39 ou par mail à rugby.ussp@gmail.com

Dimanche 13 novembre

Rugby – Match USSP / Dammarie RC

> Stade Camélinat
13h30 : équipe réserve. 15h : équipe première. Plus d'infos au 09 79 73 67 39 ou par mail à rugby.ussp@gmail.com

Mardi 15 novembre

Don du sang

15h-19h > Salle de la médaille
Être âgé de 18 à 70 ans. Éviter de venir à jeun. Se munir d'une pièce d'identité. Plus d'informations au 02 47 36 01 01.

Cinéma

19h30 > Centre culturel
Film : Simone, le voyage d'un siècle

Mercredi 16 novembre

Conseil municipal

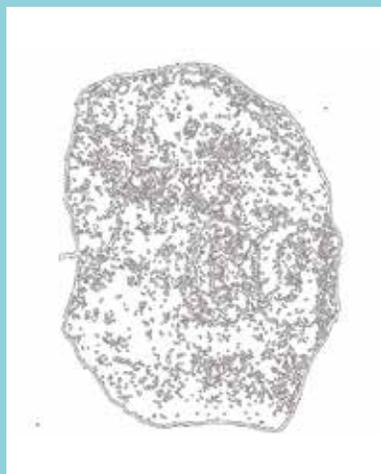
18h > Salle du conseil municipal (mairie)

Jusqu'au 16 novembre

Exposition

" Les vibrations du monde "

> Passage Chabrier
Récents diplômés de TALM-Tours, Assoukrou Aké, Eve Champion, Josselyn David et Alice Guiraud-Milandre ont eu l'opportunité de travailler au sein du même atelier à la Morinerie d'octobre 2021 à août 2022. Ils livrent ici un aperçu de leurs projets plastiques respectifs et des recherches menées pendant près d'une année. Entrée libre.



Du 19 et 20 novembre

Marché des créateurs

> Salle de la Médaille
Entrée libre. De 10h à 19h le samedi et de 10h à 17h le dimanche. Promotion des artisans locaux et leur savoir-faire. Découverte de créations originales et uniques. Restauration sur place.

Samedis 19 novembre

et 17 décembre

C dans la boîte

Dès 10h, toute la journée

> Bibliothèque
Dès jeux pour tous les âges, seul ou à plusieurs. Accès libre et gratuit.

Samedi 19 novembre

Plantation d'arbres

Association du Vieux Saint-Pierre
Dès 15h > Îlot jardin, entre le 52 et 54 rue Gambetta
Animation gratuite et ouverte à tous. Contact : 06 82 34 74 65 et assovieuxsaintpierre@outlook.com

Mardi 22 novembre

Cinéma

19h30 > Centre culturel
Film : Ticket to paradise

Mercredi 23 novembre

Initiation à la BD avec

Thibault Lambert

De 15h à 17h > Bibliothèque
A partir de 10 ans et adultes. Gratuit sur inscription.



Vendredi 25 novembre

Accueil des nouveaux habitants

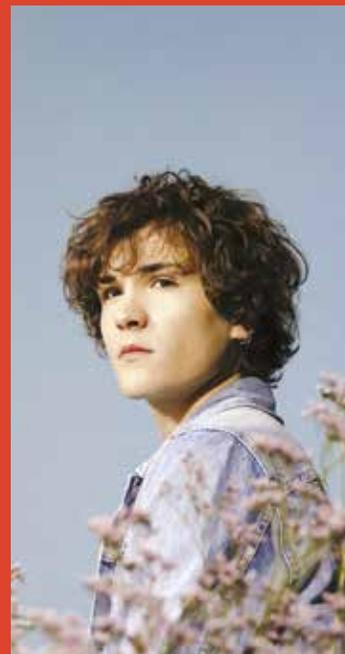
18h30 > Mairie

Vendredi 25 novembre

Concert

Baptiste Ventadour

20h30 > Centre culturel
Première partie : Polly. Baptiste Ventadour, 23 ans, joue de sa guitare à douze cordes comme s'il avait quarante doigts. L'élan folk irrésistible d'une douze cordes, la clarté des émotions, la ferveur d'une voix de bluesman juvénile, la limpidité des intentions... Avec ce premier album *Pour la beauté du geste*, Baptiste Ventadour s'impose naturellement comme la relève de la scène française. Durée : 45 min (1^{ère} partie) + 75 min. Tarifs : 12€ / 9€.



Mardi 29 novembre

Cinéma

19h30 > Centre culturel
Film : Mascarade

Vendredi 2 décembre

Loto – Les ailes de l'espoir

20h > Salle des fêtes
Au profit du Téléthon.

Samedi 3 décembre

Bourse aux jouets

Les ailes de l'espoir

De 9h à 18h > Salle des fêtes

Théâtre jeune public - Bleu /

Compagnie Voix Off

10h > Centre culturel

Petit opéra de chambre à plumes, ce spectacle est librement inspiré du conte *L'oiseau bleu*, écrit en 1694 par Mme d'Aulnoy, à laquelle on doit les tous premiers contes de fées publiés en France. Le héros de cette histoire est un prince qui se nomme Charmant. Hélas ! Un sort lui est jeté car il refuse d'épouser Truitonne, fille d'une marâtre. Le voici donc transformé en oiseau pour sept ans. Mais Charmant se refuse à manger des graines et dormir dans les bois ! Il est surtout tombé fou amoureux de Florine, qui, à ses yeux est la plus belle des princesses. Comment dire en sifflotant tout l'amour qu'il éprouve pour Florine ? Pas de panique ! L'interprète polymorphe va tout résoudre et faire éclater cette polyphonie du merveilleux. À partir de 3 ans. Durée : 45 min. Tarifs : 7€ / 3€.



Dimanche 4 décembre

Rugby - Match USSP / US Bracieux

> Stade Camélinat

13h30 : équipe réserve. 15h : équipe première. Plus d'infos au 09 79 73 67 39 ou par mail à rugby.ussp@gmail.com

Cinéma

16h > Centre culturel

Le détail des séances est accessible sur le site de la ville - www.saintpierredescorps.fr - 15 jours avant leur programmation.

Mardi 6 décembre

Cinéma

19h 30 > Centre culturel

Film : Couleurs de l'incendie

Du 6 au 17 décembre

Exposition - Quinzaine

du livre jeunesse

> Bibliothèque

Entrée libre et gratuite.

Mercredi 7 décembre

Cinéma - Séance jeune public

14h30 > Centre culturel

Film : Le petit Nicolas, qu'est ce que l'on attend pour être heureux ?

Exposition - Robin des bois

> Bibliothèque

Illustrations de Sébastien Pelon.

Entrée libre et gratuite.

Samedis 10 et 17 décembre

Vente de livres - Quinzaine

du livre jeunesse

19h 30 > Centre culturel

Entrée libre et gratuite.

Dimanche 11 décembre

Rugby - Match USSP /

Fleury-les-Aubrais

> Stade Camélinat

13h30 : équipe réserve. 15h : équipe première. Plus d'infos au 09 79 73 67 39 ou par mail à rugby.ussp@gmail.com

Mardi 13 décembre

Cinéma

19h 30 > Centre culturel

Le détail des séances est accessible sur le site de la ville - www.saintpierredescorps.fr - 15 jours avant leur programmation.

Mercredi 14 décembre

Lancement

des illuminations de Noël

17h45 > Parvis de la mairie

Conseil municipal

18h > Salle du conseil municipal (mairie)

Jusqu'au 15 décembre

Grande collecte de jouets / livres du Père Noël vert

Le lundi et le mercredi de 9h à 11h au 28 Paul-Louis-Courier. Le mercredi et deuxième samedi du mois de 9h à 11h au 57 rue Gambetta. Plus d'informations au 06 81 41 57 25 ou par mail à spf37.spdc@orange.fr

Vendredi 16 décembre

Lecture musicale

18h30 > Auditorium de

l'école de musique

Lecture du conte de Robin des bois en partenariat avec l'école de musique. À partir de 7 ans. Gratuit sur inscription auprès de la bibliothèque

Vendredi 6 janvier

Vœux du maire

18h30 > Salle des fêtes

Vendredi 6 janvier

Humour - Nordine Ganso

20h30 > Centre culturel

« Derrière son allure électrique, le violet est un mélange de douceur et de rêve. Le violet est apaisant, rassurant. C'est la couleur des rêveurs, de ceux qui sont spirituels plutôt que matériels. Il apporte de la sérénité aux personnes qui ont du violet chez eux ou dans leur environnement. Durant cette heure ensemble, considérons que je suis votre Violet. » Durée : 1h10. Tarifs : 12€ / 9€



SALLES DE LA MEDAILLE

15 AVENUE DE LA REPUBLIQUE / SAINT-PIERRE-DES-CORPS

ENTREE LIBRE

Marché des créateurs

IDÉES CADEAUX

#RECUP ART
#PEINTURES
#BOIS
#BIJOUX
#DECORATIONS
#TEXTILES

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022

DE 10H A 19H / DIMANCHE FERMETURE 17H

centreculturel@mairiespdc.fr / 02 47 63 43 19

St PIERRE
des CORPS

ILLUMINATIONS DE NOËL

Mi-décembre, Saint-Pierre-des-Corps se parera de ses plus jolies couleurs pour célébrer les fêtes de fin d'année. « Comme l'an dernier, des décorations seront installées sur le parvis de la mairie. Les couleurs blanches, bleues et rouges seront à l'honneur. Une arche illuminée prendra place, avec une nouveauté : l'installation d'une boîte aux lettres à destination du Père Noël. Les familles pourront ainsi se photographier devant le décor. Quant aux enfants, un concours de dessin sera organisé sur le thème de " Noël ". Ces dessins seront à déposer dans la boîte aux lettres du Père Noël. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 14 décembre à 17h45 sur le parvis de la mairie pour l'allumage des décorations » invite Denis Bellande, responsable des espaces verts et de la propreté urbaine.

Les sapins prendront également place dans la ville, et plus particulièrement dans les écoles. « Chaque établissement disposera d'un sapin produit par la pépinière des serres municipales. Cette production en interne, qui a débuté il y a une dizaine d'années, nous permet de fournir chaque année les écoles, pour le plus grand bonheur des enfants et

de leurs professeurs » souligne Monsieur Bellande.

Des décorations lumineuses seront installées dans le centre-ville, avenue de la République, rue de la Rabaterie, etc. Pour rappel, les lumières choisies pour illuminer la ville et l'éclairage public (leds) ont une faible consommation énergétique. De plus, les illuminations seront éteintes chaque jour dès 22h30 dans une démarche de sobriété énergétique. ■

> Illumination de la ville : du 14 décembre 2022 au 14 janvier 2023

> Concours de dessin : déposer votre dessin avant le 14 janvier dans la boîte aux lettres du Père Noël, parvis de la mairie. Les dessins seront publiés sur le site et les réseaux sociaux de la ville. Les lauréats seront contactés au cours du mois de janvier.



CONSEIL DE LA JARDINIÈRE :

BOUTURER LE THYM DANS UN VERRE D'EAU

Bouturer votre thym vous permettra d'obtenir de jeunes pousses de plantes aromatiques. La meilleure période de l'année pour réaliser le bouturage se situe au moment juste après la floraison, soit en juillet-août si le semis a été effectué au début du printemps. Après avoir sélectionné les tiges de thym, éliminé les feuilles et les éventuelles fleurs d'environ un tiers de la tige, plongez vos boutures dans un verre d'eau (les racines seront formées en 2 mois au moins). Placez vos plants à l'abri du froid avec un châssis ou un tunnel lors du premier hiver. À l'arrivée du printemps, enlevez les abris et coupez les boutures de moitié pour permettre aux plantes de développer leur feuillage. Au printemps ou à l'automne, installez les jeunes pousses directement en place. **Prochain Clarté : la roquette** ■

CONTACT

Téléphone : 06 44 22 72 08 / 06 84 07 01 05

Mail : amicaledelamorinerie@outlook.com

Sites : amicaledelamorinerie.sitego.fr / amicaledelamorinerie.blog4ever.com

MAIRIE

02 47 63 43 43 / 34 avenue de la République
 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

VOS ÉLUS

02 47 63 43 43 / Sur rendez-vous.

CONCILIATEUR, POINT D'ACCÈS AU DROIT, MÉDIATION EMPLOI, AIDE CAF, AIDE ASSOCIATIONS

02 47 63 44 60

Maison de l'Aubrière / rue de l'Aubrière

- Le **conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. **Mardis 8 et 22 novembre et 13 décembre** de 14h à 17h sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60.
- Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point justice**. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.
- **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37, **jeudis 3 et 17 novembre et 1^{er} décembre** de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 47 37 95 44.
- **Association, comment faire ?** Permanence assurée par ID37 pour aider à la création et au fonctionnement d'associations. Tous les mercredis de 14h à 17h, sur rendez-vous. Renseignements : 07 83 97 23 58.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET ARCHITECTE COLORISTE

02 47 63 44 09

Centre technique / 1 rue Robespierre

Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un architecte-coloriste sur rendez-vous.

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

02 47 63 43 60 / 12 rue Rosenberg

- **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 14h30, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 8h30 à 12h30.
- **Permanence de soins infirmiers au CMS** (sur rendez-vous) : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **Permanence de soins infirmiers pour les soins à domicile** (sur rdv) : du lundi au dimanche de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h.

CARNET

Naissances : Moussa EL KAMILY, Karel MARIE BOYER, Ayoub BENLAFKIH, Gustave BOMBERT, Mira KÖPRÜCÜ, Mia AVIZOU, Louise AMMAR MADAMET, Daniella BACKALA MAHOUELE.

Mariages : Robert PERES et Jessica LOEMBET SALL FOUTY, Olivier GIRARD et Christelle HAMON, Stéphane TRINDADE et Ana MARQUEZ BAUTISTA, Maxime DUBOIS et Marine PIGOT.

Décès : Marc Raymond MANCOP, Michel ROBERT, Bernard VIGNEAU, Christian MARION, Jacqueline BOCQUET épouse CABALLERO, Claudine LARUE épouse MÉNAGER, Stéphane ALJANCIC, Guy DUPLAIS, Micheline CHAUVEAU, épouse LAMBERT, Jacques DESCHAMPS, Jeanine PASQUIER épouse CHIGNARD, Daniel SÉVERIN.

DON DU SANG

Mardi 15 novembre de 15h à 19h. Salle de la Médaille. Être âgé de 18 à 70 ans. Éviter de venir à jeun. Se munir d'une pièce d'identité. Plus d'informations au 02 47 36 01 01.

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

Mercredi 2/11 : commission urbanisme ville. **Jeudi 3/11** : réunion plan local habitat à la métropole. Visite du Magasin général avec Madame la préfète d'Indre-et-Loire, Doliam et Vinci. **Samedi 5/11** : festival folklorique O Caraço do Portugal. **Lundi 7/11** : commission urbanisme à la métropole. **Mardi 8/11** : inauguration de la dalle numérique SNCF. Bureau municipal. **Mercredi 9/11** : conseil d'exploitation de l'eau à la métropole. **Jeudi 10/11** : permanence développement urbain à la métropole. Comité de pilotage (COPIL) requalification de l'avenue Yves-Farge. **Vendredi 11/11** : tournoi d'échecs. Cérémonie commémorative fin de la Première Guerre mondiale. **Lundi 14/11** : conseil métropolitain. **Mardi 15/11** : commission habitat et politique de la ville à la métropole. **Mercredi 16/11** : conseil municipal. **Jeudi 17/11** : permanence développement urbain à la métropole. Journée locale Fabrique des perspectives. Bureau municipal. **Lundi 21/11** : commission finance à la métropole. Bureau métropolitain. **Du 22 au 24/11** : congrès des maires de France. **Jeudi 24/11** : permanence développement urbain à la métropole. **Lundi 28/11** : conférence des maires à la métropole. **Mardi 29/11** : COPIL gare. Bureau municipal.

Jeudi 1^{er}/12 : permanence développement urbain à la métropole. **Vendredi 2/12** : séminaire de la Fabrique des perspectives. **Mardi 6/12** : bureau municipal. **Mercredi 7/12** : congrès des maires d'Indre-et-Loire. **Jeudi 8/12** : COPIL NPRU. **Samedi 10/12** : Sainte-Barbe. **Lundi 12/12** : conseil métropolitain. **Mardi 13/12** : bureau municipal. **Mercredi 14/12** : conseil municipal. **Samedi 17/12** : corrida. **Mardi 20/12** : COPIL gare. Bureau municipal.



**Pour les fêtes,
la municipalité
vous invite à
acheter chez vos
commerçants**

